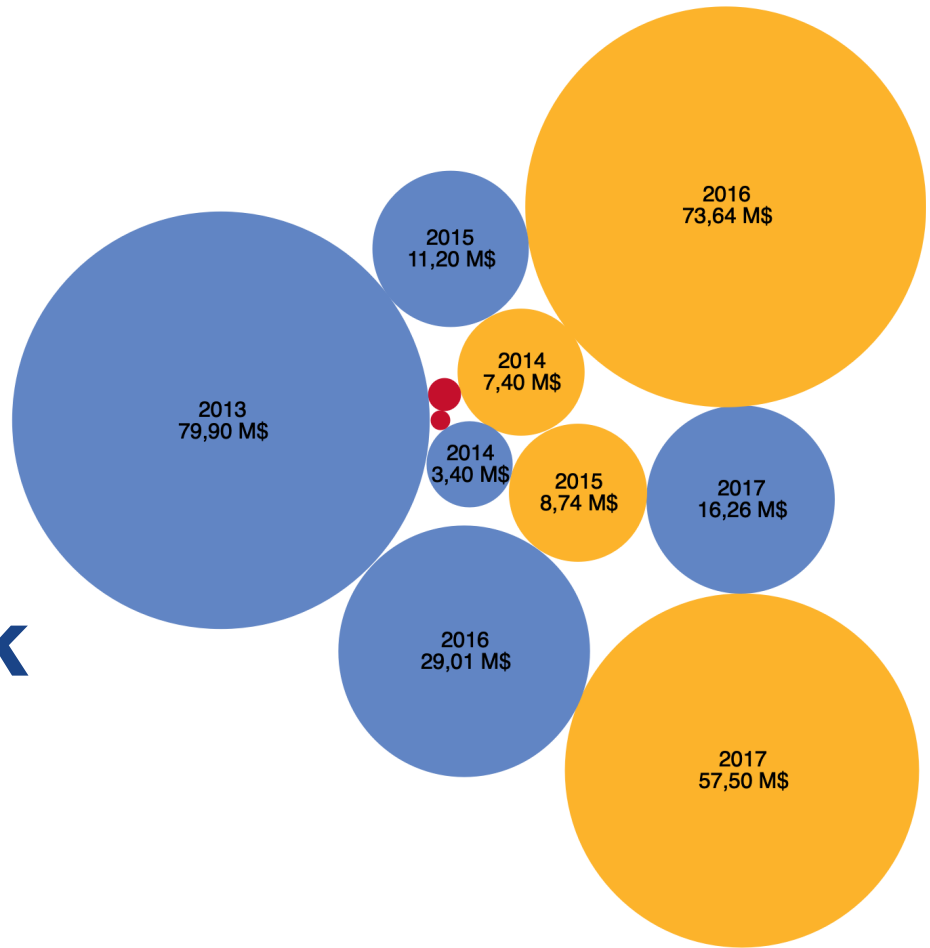




COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS

réglementation • éducation • protection

Rapport de 2018 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick



FCNB.ca

85, rue Charlotte, bureau 300, Saint John (N.-B.) E2L 2J2

225, rue King, bureau 200, Fredericton (N.-B.) E3B 1E1

866-933-2222

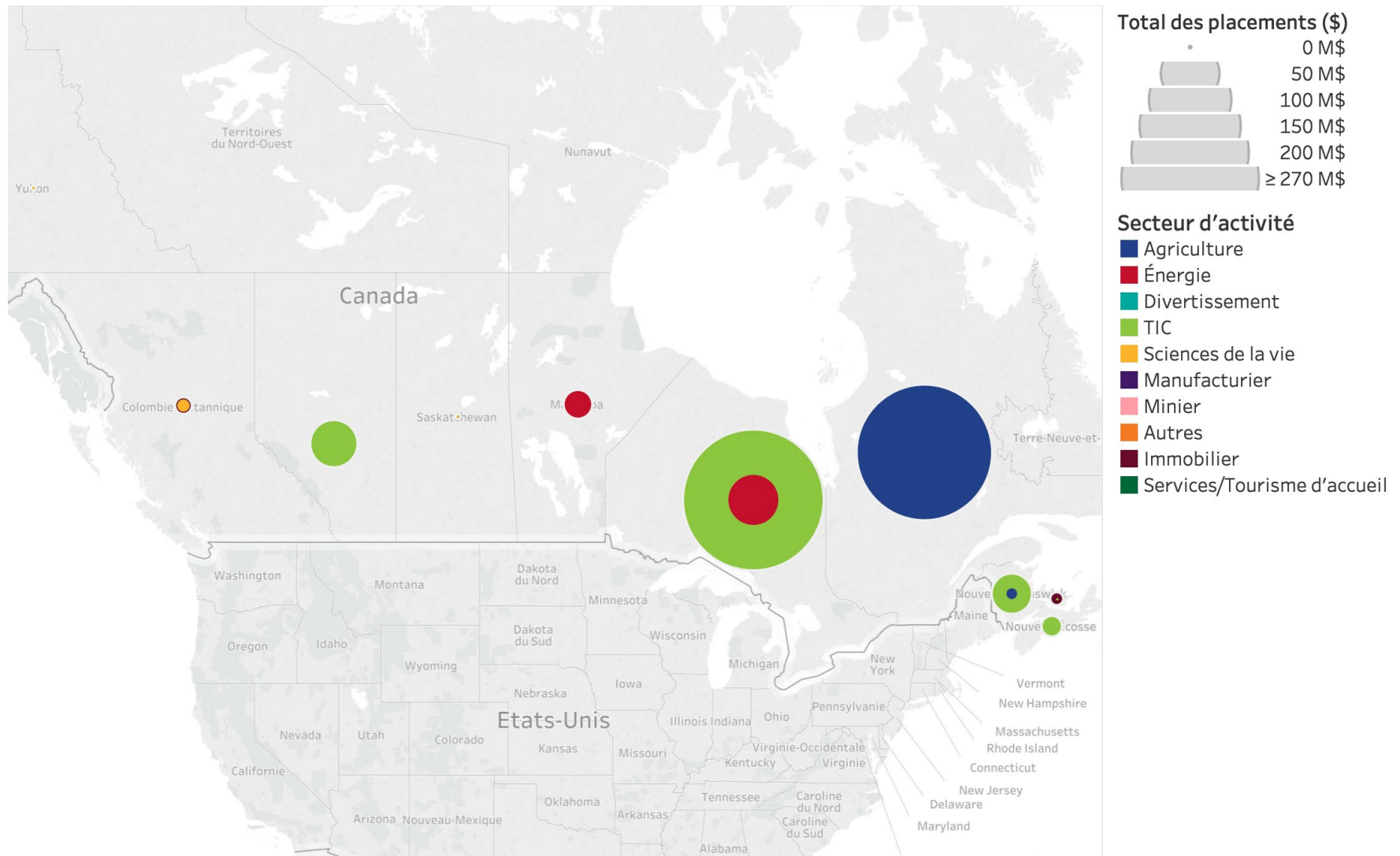


TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	4
1. Introduction	8
2. Placements directs	12
2.1 Capital-risque	13
2.2 Marchés dispensés	22
2.3 Sociétés ouvertes	32
3. Fusions et acquisitions	34
4. Subventions	43
5. Financement par emprunt	45
6. Dernières observations	47
Annexe A - Glossaire	48
Annexe B - Sources documentaires	53

Remerciements :

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) tient à signaler l'importante contribution de Leandro Oviedo, candidat à la maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, sans laquelle le présent rapport n'aurait pas vu le jour.



Représentation graphique des placements sur **les marchés dispensés**, depuis 2013, dans des entreprises du Nouveau-Brunswick par des investisseurs à l'échelle du Canada.



SOMMAIRE

Le Rapport de 2018 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick a fait peau neuve et offre des précisions sur les transactions qui se sont déroulées de 2013 à 2017.

Cette année, nous avons amélioré la gestion, l'analyse et la présentation des données afin de donner un aperçu plus détaillé sur les rouages des marchés financiers au Nouveau-Brunswick. Le rapport comprend les tendances découvertes et notre analyse.

Le présent document livre des aperçus sur l'information obtenue. Il se peut que ces derniers soient influencés par des opérations individuelles en raison d'une taille d'échantillons relativement petite et du nombre de transactions.

Il est conseillé de lire ce rapport de concert avec notre nouvel outil d'analyse des données, lequel se trouve sur notre site Web à <http://fr.fcncb.ca/marches-financiers-2018.html>. L'outil en question fournit à l'utilisateur une analyse détaillée des tendances de nos marchés financiers et peut être utilisé en temps réel en sélectionnant l'année ou les années, un secteur particulier, une région et, dans de nombreux cas, le stade de développement d'une entreprise.

English Français

Terme de recherche Rechercher

Accédez au portail libre-service de la FCNB

COMMISSION DES SERVICES FINANCIERS ET DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Consommateurs Les fraudes et les escroqueries L'épargne et l'investissement Étapes de la vie Industries et professionnels Nouvelles et activités À notre sujet Coordonnées

Outil interactif des marchés financiers

Outil interactif pour le Rapport sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Une base de données consultable qui peut être personnalisée en fonction des statistiques à afficher.

Effectuez des recherches précises selon :

- les placements de capital-risque
- les placements dans les marchés dispensés
- les opérations de fusion et d'acquisition

Triez les données selon plusieurs critères :

- le secteur d'activité
- l'emplacement géographique
- le stade de développement
- l'année (ou série d'années)

Pour en savoir davantage et obtenir une analyse plus approfondie des marchés financiers, veuillez consulter notre [Rapport de 2018 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick](#).

La FCNB recevra avec intérêt les réactions et commentaires de ses interlocuteurs au sujet de ce rapport et des sujets qui y sont traités. Veuillez communiquer avec notre spécialiste des marchés financiers, Jeff Harriman, à jeff.harriman@FCNB.ca.

Dans cette section :

- Accès aux capitaux
- Activités et ateliers «Pleines voiles»
- Exemptions
- Notice d'offre
- Recherches sur les marchés financiers
- Webinaires et vidéos
- Bulletins Les voiles au vent
- CDEC

Placements de CR, nombre d'opérations et leur valeur moyenne Nouveau-Brunswick (2013-2017)

Année	Capital-risque investi (M\$)	Nombre d'opérations	Valeur moyenne des opérations (5 ans) (M\$)
2013	7,12	15	0,47
2014	14,09	22	0,64
2015	11,63	15	0,79
2016	31,04	31	1,00
2017	13,84	27	0,51

Secteur d'activité

- Autres
- Industriel/Energie
- Manufacturier
- Sciences de la vie
- TIC

Étapes d'une entreprise

- Stade d'expansion
- Stade de démarrage
- Stade de développement
- Stade de pré-démarrage

Nombre d'opérations

- Capital-risque investi
- Nombre d'opérations
- Valeur moyenne des opérations

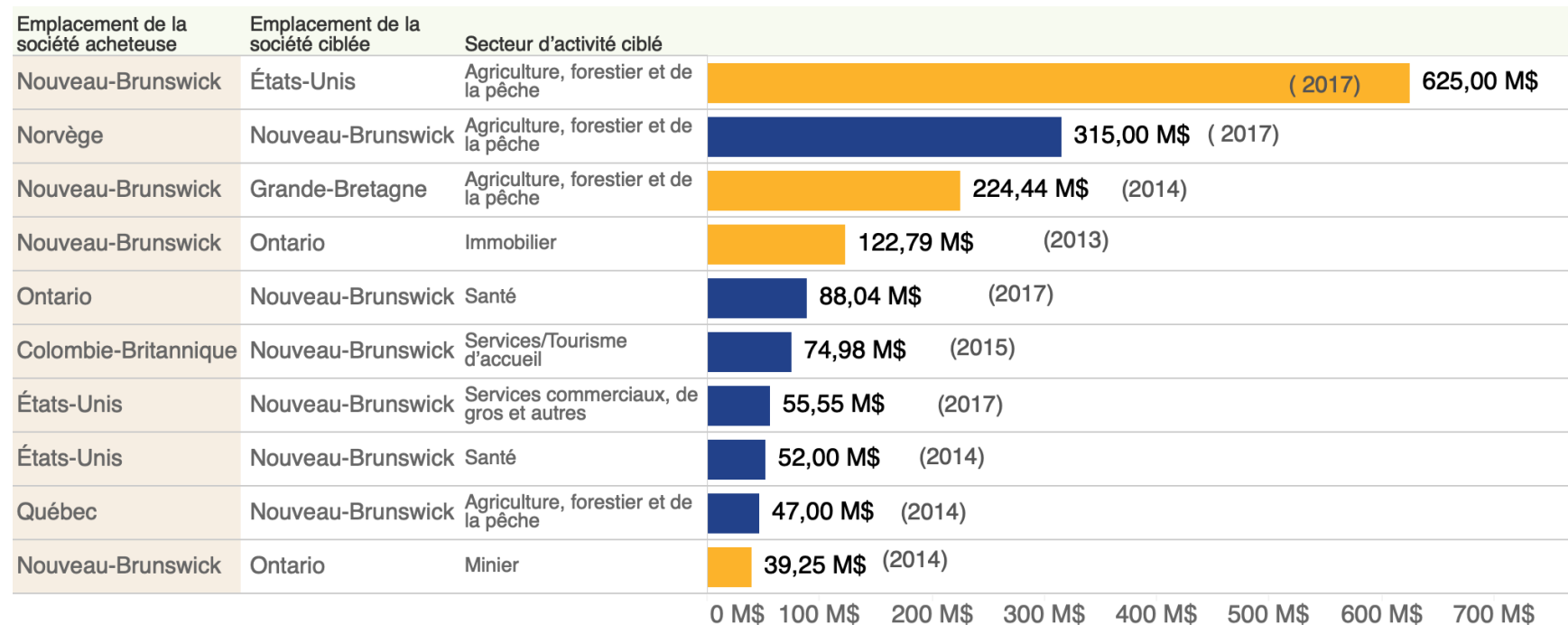


En 2017, l'activité des marchés financiers était de beaucoup supérieure à celle des années précédentes. À l'exclusion des dettes, l'activité totale a atteint 1,35 milliard de dollars par rapport à 271 millions de dollars en 2016. Ce fait est surtout attribuable à d'importantes fusions et acquisitions.

Les opérations de fusion et d'acquisition ont compris un nombre record de transactions, soit 25, d'une valeur totale de 1,15 milliard de dollars. Deux importantes transactions, l'une de 625 millions de dollars et l'autre, de 315 millions de dollars, toutes deux dans le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche, sont à l'origine de ces résultats rehaussés.

La diversité, tant sur le plan du secteur que du territoire de l'acheteur, illustre vraiment la capacité continue des sociétés du Nouveau-Brunswick à attirer des placements ainsi que la volonté de ces dernières à investir dans leur croissance et leurs progrès. De nombreuses opérations ont été observées dans le secteur des services commerciaux, de gros et autres, ainsi que dans le secteur des services et du tourisme d'accueil. Six opérations ont été conclues dans ces deux secteurs en 2017.

Les deux plus importantes opérations au cours des cinq dernières années ont été réalisées en 2017. Toutes les opérations se déroulent sur une année civile.



Dix plus importantes opérations individuelles de fusion et d'acquisition depuis 2013



Le capital-risque donne un aperçu de l'empressement des investisseurs expérimentés à investir dans la province et le Canada atlantique. L'analyse de l'année dernière a offert une comparaison des résultats du Nouveau-Brunswick avec ceux du reste du Canada atlantique.

Le Canada atlantique continue à générer des entreprises qui attirent des placements. On a enregistré 41 opérations en 2017 et 185 au cours des cinq dernières années. Sur le plan des opérations réalisées, le Nouveau-Brunswick s'est distingué des autres provinces en effectuant 27 opérations en 2017 et 110 au cours des cinq dernières années. Le Nouveau-Brunswick compte pour 65,9 % du nombre total d'opérations réalisées au Canada atlantique et 59,5 % depuis 2013.

Notre analyse des fonds mobilisés révèle une hausse du capital-risque investi au Canada atlantique pour une deuxième année consécutive, représentant un total de 82,62 millions de dollars en 2017. Le rapport montre que le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) attire la plus grande part du capital-risque investi au Canada atlantique, suivi par les secteurs industriel et des sciences de la vie. Bien que l'activité du capital-risque soit solide, nous accusons du retard par rapport à la Nouvelle-Écosse sur le plan des

fonds recueillis en 2017. En effet, notre voisin a amassé 62,38 millions de dollars et le Nouveau-Brunswick, 13,84 millions de dollars.

En ce qui a trait à la participation des secteurs, la diversité de la Nouvelle-Écosse pourrait partiellement expliquer la différence observée. Cette province a affiché les chiffres suivants depuis 2013 : 76,65 millions de dollars pour son secteur des TIC; 38,19 millions de dollars pour son secteur des sciences de la vie; 36,02 millions de dollars pour son secteur industriel. En comparaison, le Nouveau-Brunswick a attiré du capital-risque investi de 65,25 millions de dollars pour son secteur des TIC, mais une somme beaucoup moins élevée pour son secteur industriel, soit 4,2 millions de dollars.

Une publication nationale sur le capital-risque a soulevé les résultats de 2017 du Nouveau-Brunswick. Deux villes ont été incluses, Fredericton et Moncton, dans les 10 villes les plus dynamiques au Canada en matière de nombre d'opérations en capital-risque cette année. La revue a par ailleurs révélé que la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) figurait sixième au Canada pour le nombre d'activités de capital-risque et deuxième parmi les sociétés recevant le plus grand nombre de fonds gouvernementaux de capital-risque.

**Deux villes
classées parmi
les 10 plus
dynamiques**

**27 opérations
en 2017**

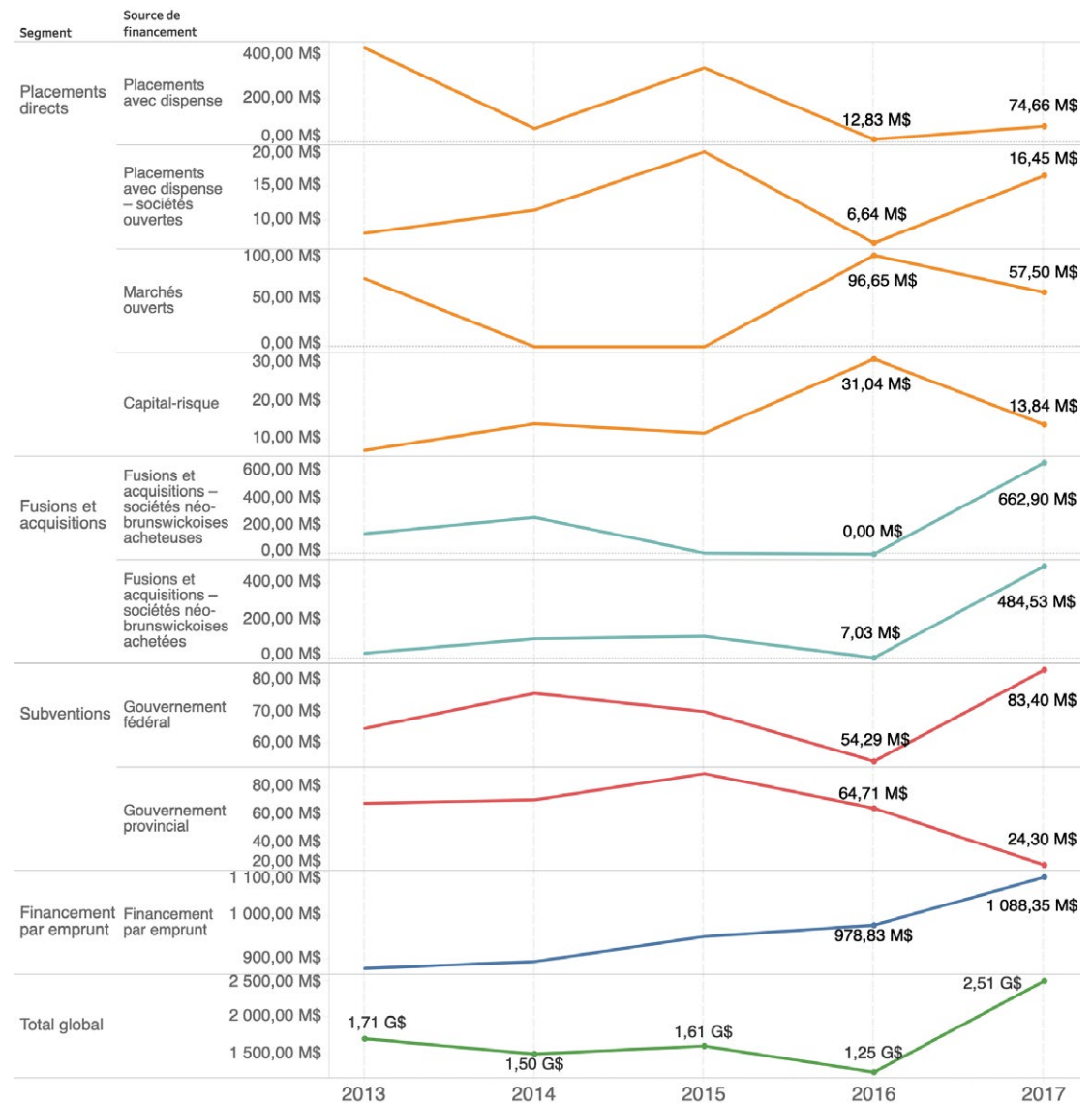
**110 opérations
depuis 2013**

Le marché de capital-risque du Nouveau-Brunswick se distingue par sa croissance!



Notre nouvel outil d'analyse offre des cartes détaillées qui nous permettent de déterminer où se trouvent les investisseurs qui font des placements au Nouveau-Brunswick. La carte fournie en deuxième page du rapport donne des détails sur les marchés dispensés du Nouveau-Brunswick. Elle montre que les investisseurs du Québec et de l'Ontario ont fait des placements substantiels dans la province au cours des cinq dernières années, soit 281,69 millions de dollars et 273,47 millions de dollars respectivement. Les investisseurs ontariens ont appuyé les entreprises des TIC et de l'énergie; pour leur part, les investisseurs québécois ont appuyé exclusivement le secteur de l'agriculture. Les Néo-Brunswickois continuent d'appuyer les entreprises locales, comme en témoignent les 43,85 millions de dollars investis sur cette même période, dans les entreprises des TIC et de l'agriculture, pour la majeure partie.

Ce qui suit se veut un tableau de bord de toutes les activités en fonction du type de marché pour les cinq dernières années. Depuis 2013, on a observé un léger déclin général qui a persisté jusqu'à cette année, où une hausse substantielle a été relevée. À mesure que nous continuerons à recueillir des données au cours des prochaines années, des tendances particulières se démarqueront. Fait important, notre nouvel outil en ligne permet désormais aux utilisateurs d'analyser les données et de tirer leurs propres conclusions.





1. INTRODUCTION

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) a lancé son initiative Pleines voiles pour promouvoir les marchés financiers dans la province. L'initiative comprenait des programmes visant à renseigner les participants des marchés financiers, à mobiliser les parties intéressées et les experts-conseils, et à mener des recherches sur les marchés financiers de la province. Le rapport annuel sur les marchés financiers est une importante composante de ce type d'initiative.

Le présent rapport vise à :

- ▶ permettre aux parties intéressées de participer et de discuter de l'expansion des marchés financiers du Nouveau-Brunswick;
- ▶ analyser les tendances des cinq dernières années, les sources de capitaux et le volume global de capital, et les divers outils de mobilisation de capitaux employés par les investisseurs et les gens d'affaires;
- ▶ comparer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick avec ceux des autres provinces de l'Atlantique.

La portée du rapport englobe une analyse de ce qui suit :

- ▶ Placements directs
 - Capital-risque
 - Marchés dispensés
 - Marchés publics
- ▶ Fusions et acquisitions
- ▶ Financement par subvention (capital supplémentaire)
- ▶ Financement par emprunt (portée limitée)



Le présent rapport cherche à répondre aux questions suivantes :

- ▶ De quelles régions géographiques provient le financement des entreprises du Nouveau-Brunswick?
- ▶ Comment les marchés du capital-risque du Nouveau-Brunswick se comparent-ils à ceux des autres provinces de l'Atlantique?
- ▶ Les sociétés du Nouveau-Brunswick attirent-elles des placements à tous les stades de leur développement?
- ▶ Quels sont les secteurs d'activité qui attirent les investisseurs?
- ▶ Quels genres d'instruments de placement les différents types d'investisseurs préfèrent-ils?
- ▶ Quel est le niveau d'activité des entreprises du Nouveau-Brunswick inscrites en bourse?

Méthodologie

Notre démarche méthodologique comprenait :

- ▶ l'examen de déclarations réglementaires et de documents publics;
- ▶ la réalisation d'entrevues avec des parties intéressées;
- ▶ l'évaluation de données sur le capital-risque ainsi que sur les fusions et acquisitions de Thomson Reuters.

Cette année, nous avons mis sur pied une base de données interactive qui sera hébergée sur le site Web de la FCNB, laquelle comprend les renseignements sur les marchés financiers des cinq dernières années. Elle offre un aperçu supplémentaire et constitue un outil convivial pour effectuer l'analyse de nouvelles tendances et les comparaisons entre les secteurs.

Veillez consulter l'[annexe B](#) pour obtenir une liste complète des sources de données.



MARCHÉS FINANCIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick sont influencés par plusieurs facteurs : le produit intérieur brut (PIB) provincial, de nouvelles possibilités de mobilisation de capitaux, l'activité du capital-risque, et les plans d'expansion ou de sortie des entreprises, entre autres. L'activité de nos plus importantes sociétés fermées a aussi une grande incidence sur les tendances observées dans nos marchés financiers.

Les marchés financiers du Nouveau-Brunswick continuent de croître malgré un climat difficile caractérisé par une population vieillissante, l'exode des jeunes à la recherche d'emplois et l'absence d'un moteur de développement économique.

Le PIB est la mesure la plus générale sur le plan monétaire de l'activité économique d'une province dans son ensemble. Il représente la valeur totale des biens et services produits à l'intérieur d'un territoire au cours d'une période donnée, et sert à mesurer la taille d'une économie et son évolution.

Selon Statistique Canada, le PIB du Nouveau-Brunswick a augmenté de 1,9 % en 2017. Bien que ce soit un meilleur rendement par rapport à 2016, où la croissance était de 1,4 %, la province continue à traîner derrière la moyenne nationale de 3,3 % menée par l'Alberta (4,9 %) et la Colombie-Britannique (3,9 %). Au Canada atlantique, l'Île-du-Prince-Édouard était en tête avec une croissance du PIB de 3,2 %, suivie par Terre-Neuve-et-Labrador (2,1 %).

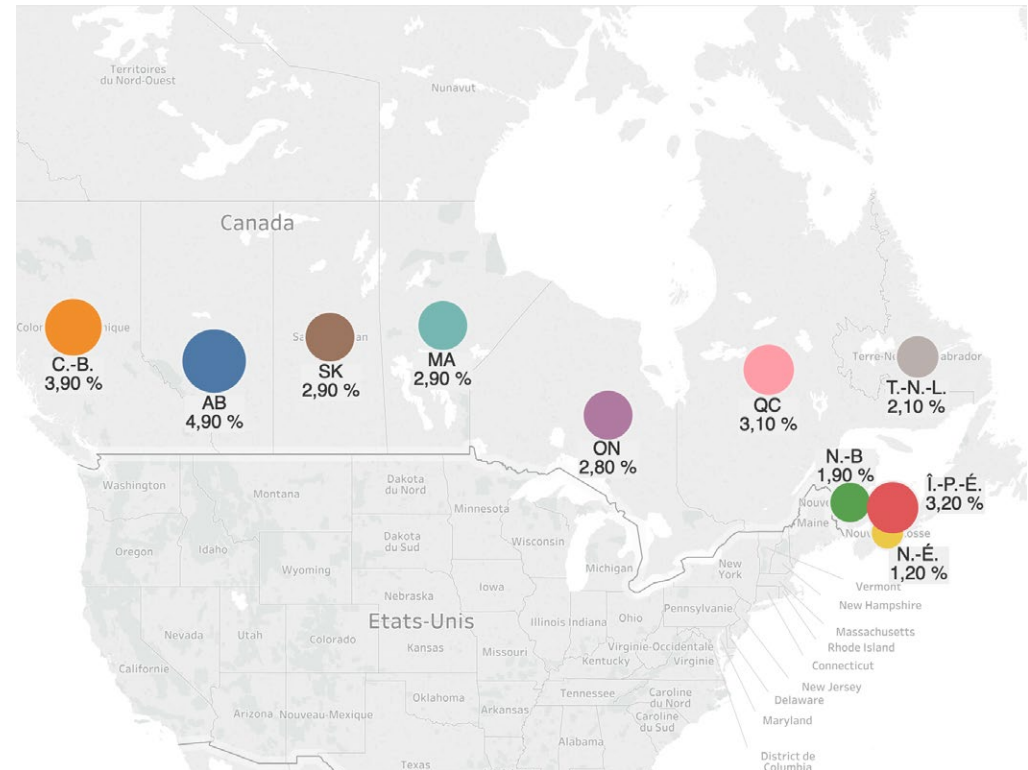


Figure 1.1 PIB (%) en 2017 par province



1

Les secteurs à la tête de la croissance du Nouveau-Brunswick sont ceux de la manufacture (3,1 %) et de la construction (6,3 %) sur le plan de la production des biens. Pour ce qui est des services, le commerce du détail (4,9 %) et le transport routier (7,3 %) mènent la croissance.

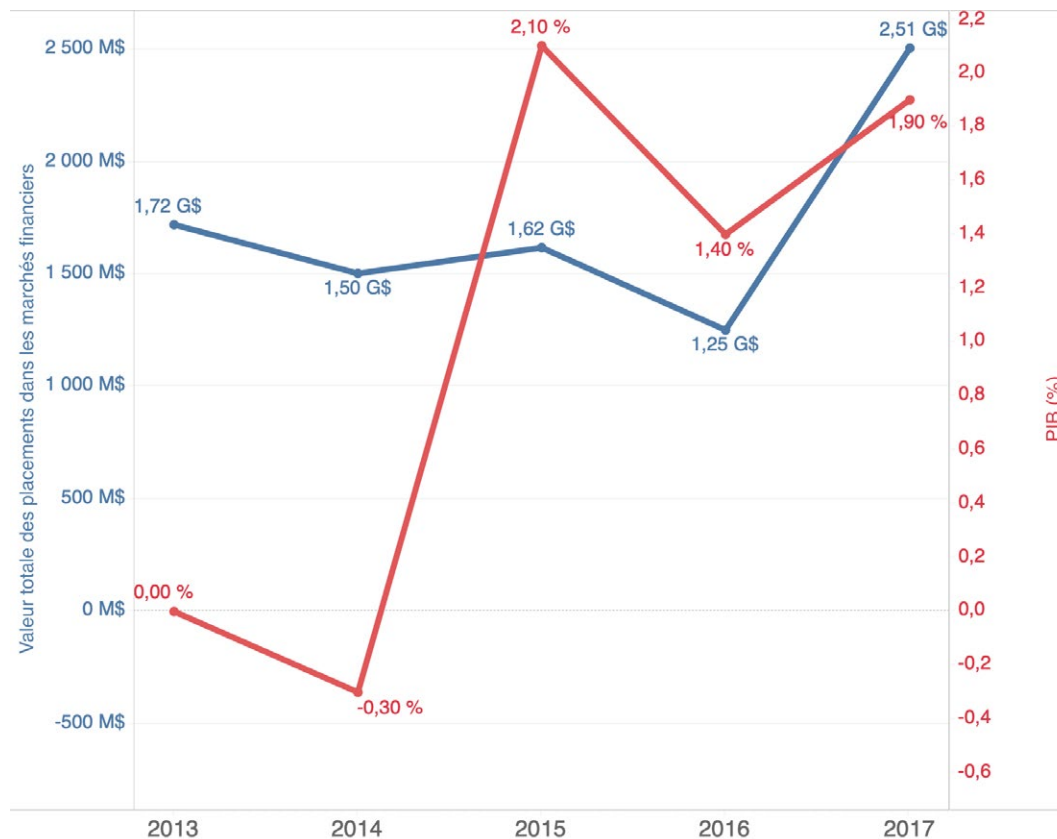


Figure 1.2 Total des placements dans les marchés financiers (en milliards de dollars) par rapport au PIB du Nouveau-Brunswick (%)

Le PIB du Nouveau-Brunswick semble indiquer une économie en redressement au cours des cinq dernières années.

Des opérations substantielles peuvent influencer les résultats sur 12 mois, ce qui a été évident en 2017, où deux transactions de fusion et d'acquisition comptèrent pour plus de la moitié de la valeur des opérations en 2017.

Nous allons continuer de surveiller les tendances pendant les prochaines années en vue de déterminer si des changements au PIB influencent le mouvement des investissements dans la province.



2. PLACEMENTS DIRECTS

Les placements directs comprennent le capital qu'amassent les entreprises du Nouveau-Brunswick par les marchés publics et les marchés dispensés, ainsi que le capital-risque investi.

Nous espérons déterminer au cours de la prochaine année s'il y a un lien entre les placements directs dans la province et notre PIB.

La **figure 2.1** offre une comparaison entre notre PIB et les placements directs. Nous allons continuer à surveiller la situation pour être en mesure d'établir s'il y a une corrélation.

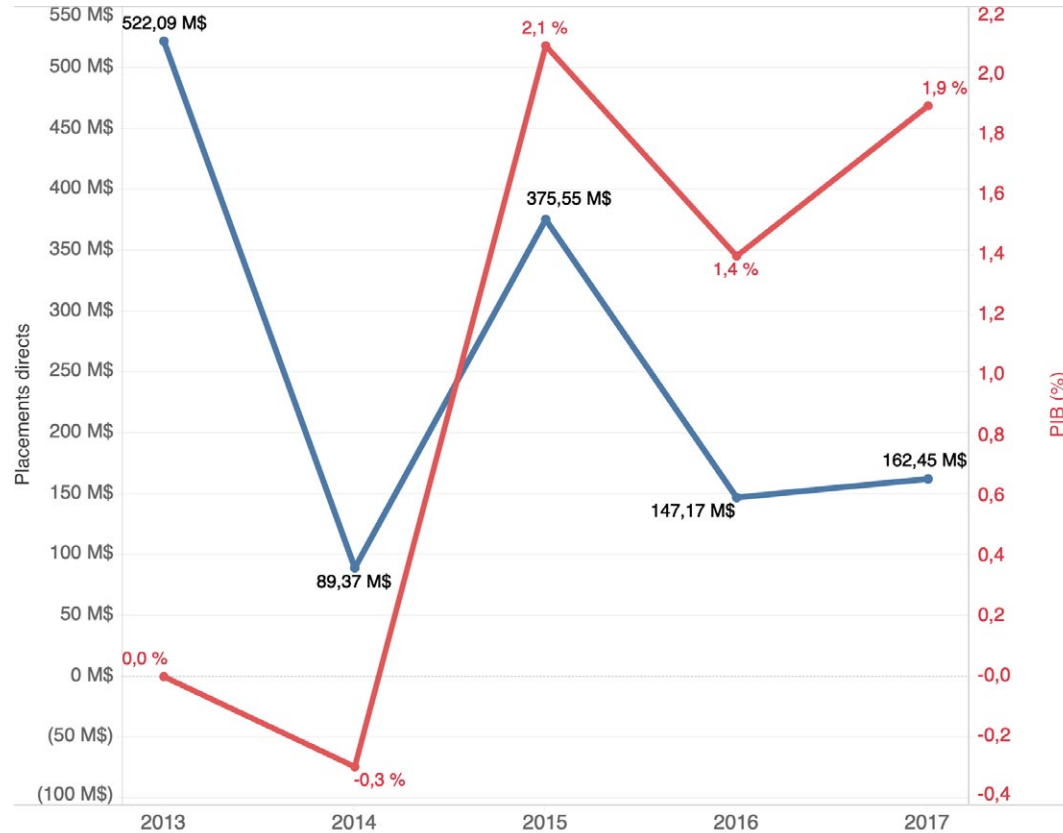


Figure 2.1 Placements directs et PIB - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



2.1 Capital-risque

CANADA ATLANTIQUE

Pour une deuxième année consécutive, le capital-risque investi continue d'augmenter, atteignant 82,62 millions de dollars en 2017. Il s'agit d'une croissance de 7,6 % sur 12 mois. La Nouvelle-Écosse était en tête (62,38 millions de dollars), suivie par le Nouveau-Brunswick (13,84 \$ millions de dollars). Le rendement global de la région atlantique pour 2017 demeure supérieur à la moyenne quinquennale de 65,19 millions de dollars.

Les résultats des quatre dernières années sont nettement plus élevés que ceux de 2013, l'année 2014 affichant les résultats les plus élevés. La plus importante opération observée depuis 2013 a été enregistrée en 2014 lorsqu'une opération individuelle de 60 millions de dollars a été réalisée à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui a eu pour effet de faire passer le capital-risque total de la région à 85,58 millions de dollars cette année.

En 2017, le nombre total d'opérations au Canada atlantique a légèrement chuté, 41 par rapport à 47 en 2016. Le Nouveau-Brunswick continue de mener la région avec un total de 27 opérations, suivi par la Nouvelle-Écosse qui a réalisé 10 transactions. Ces résultats continuent à être plus élevés que la moyenne quinquennale de 35 opérations par année.

C'est à la lumière des prochaines années que nous pourrons analyser et comprendre l'incidence du nombre accru d'opérations que les entreprises du Canada atlantique ont générées.

La figure 2.1.1 illustre la contribution du Canada atlantique par province sur le plan des placements (en millions de dollars) et du nombre d'opérations au cours des cinq dernières années (2013-2017), et les moyennes pour cette période.

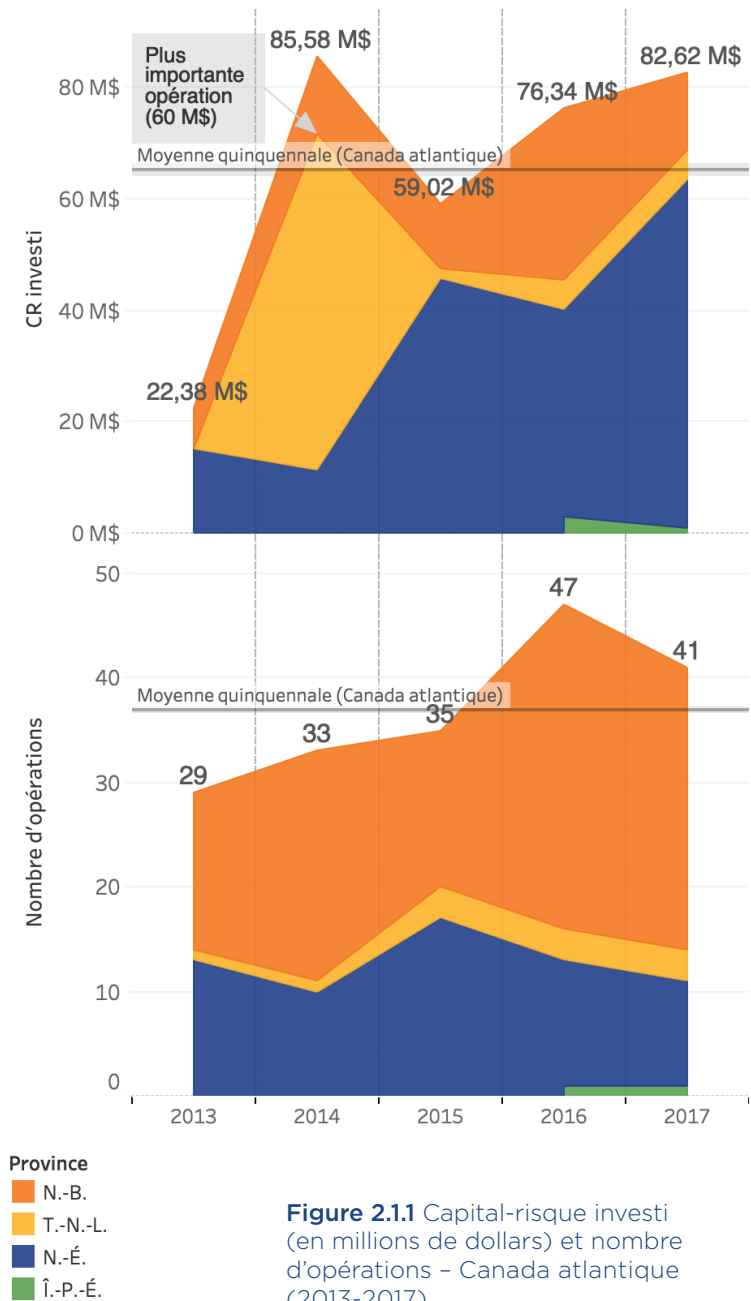


Figure 2.1.1 Capital-risque investi (en millions de dollars) et nombre d'opérations - Canada atlantique (2013-2017)

Une comparaison de la valeur cumulative du capital-risque investi dans les provinces de l'Atlantique au cours des cinq dernières années révèle que la Nouvelle-Écosse a doublé son capital-risque investi par rapport à toute autre province de l'Atlantique, atteignant 172 millions de dollars. Le Nouveau-Brunswick est au deuxième rang avec un total cumulatif de 77,72 millions de dollars, suivi par Terre-Neuve-et-Labrador (72,23 millions de dollars) et l'Île-du-Prince-Édouard (4 millions de dollars).

La **figure 2.1.2** offre une comparaison parmi les provinces du Canada atlantique sur le plan de l'investissement total au cours des cinq dernières années.

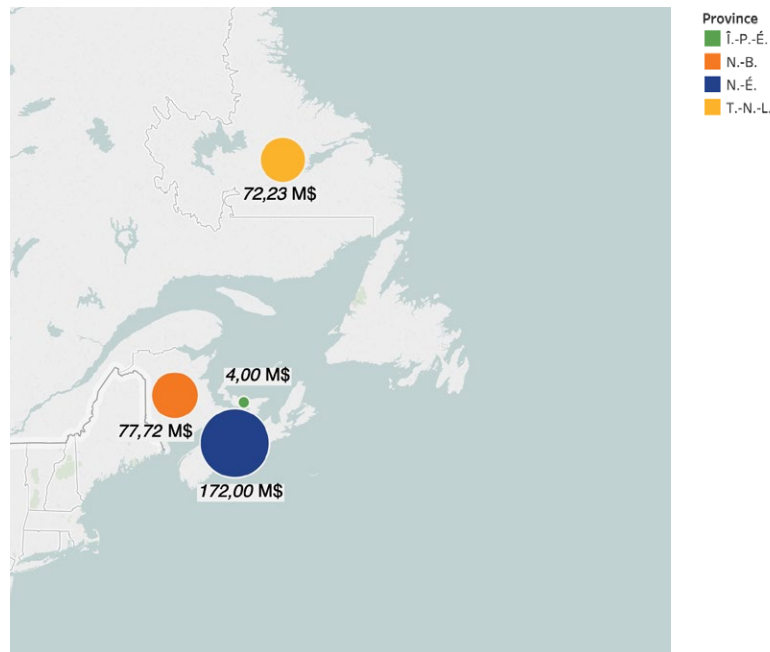


Figure 2.1.2 Montant du capital-risque investi (en millions de dollars) par province (2013-2017)

Le Nouveau-Brunswick est la province qui a réalisé le plus grand nombre d'opérations de capital-risque pendant cette même période. Au total, 110 opérations individuelles ont été signalées au Nouveau-Brunswick alors que la Nouvelle-Écosse en dénombrait 62 (**figure 2.1.3**).

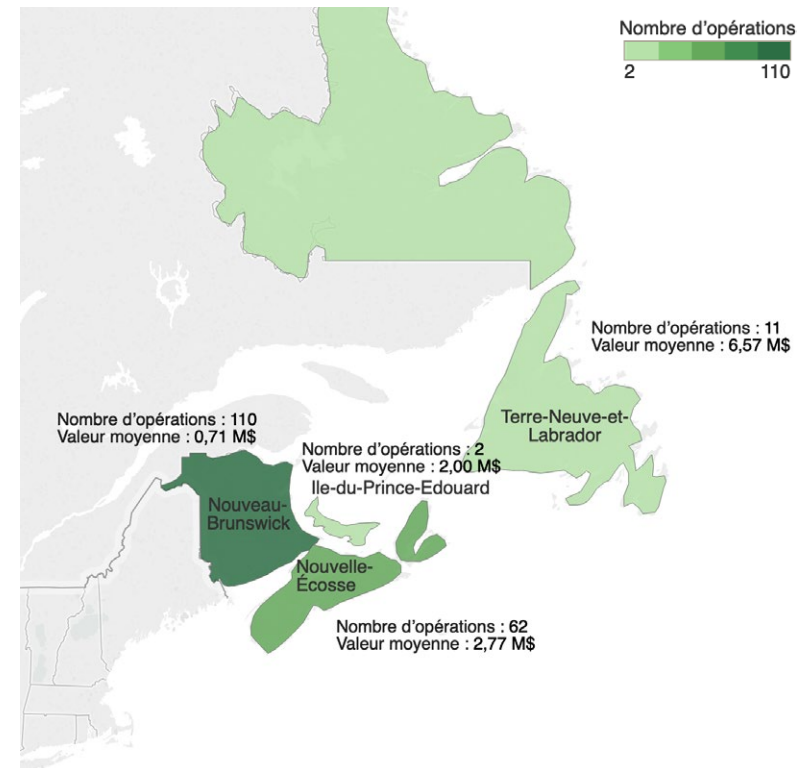
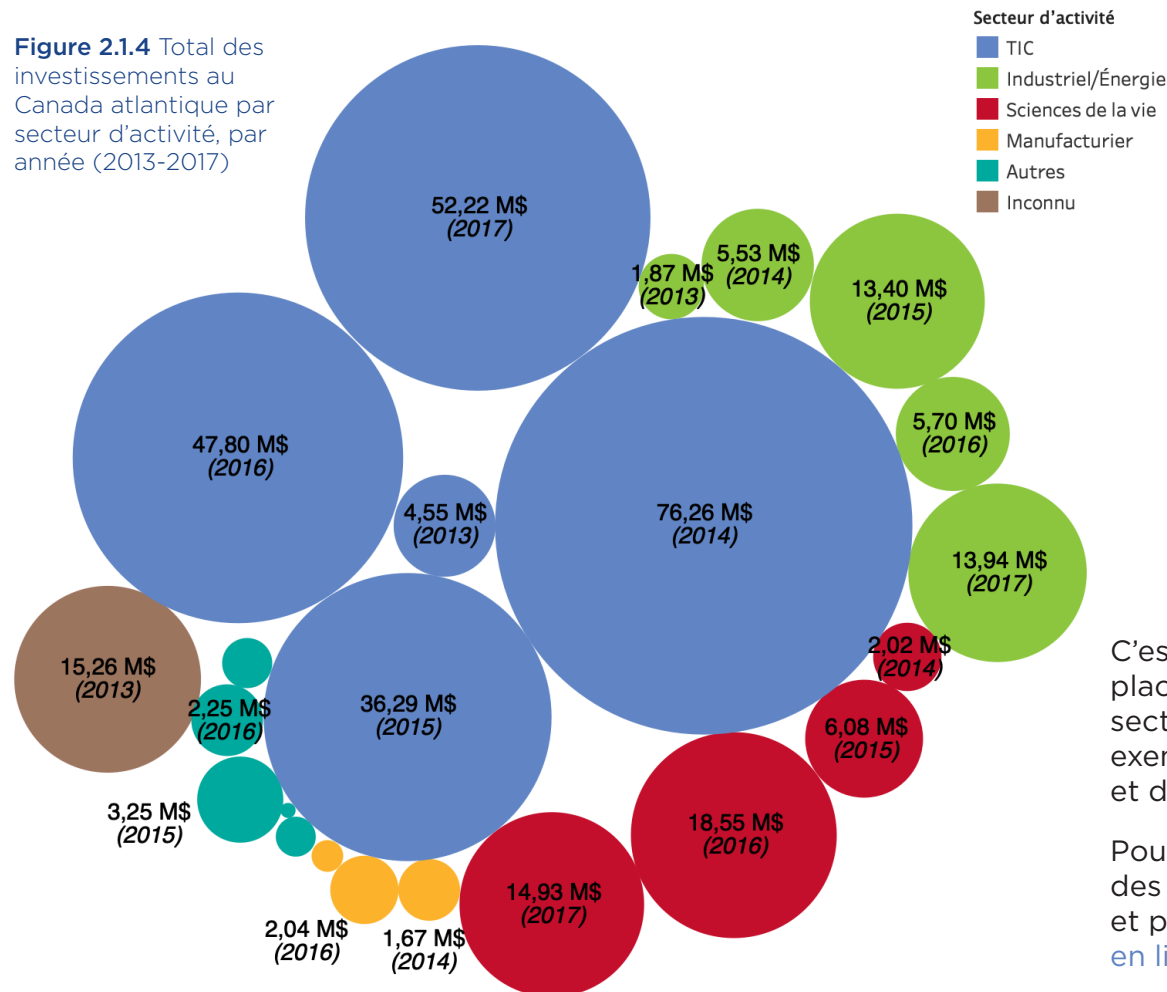


Figure 2.1.3 Nombre total d'opérations de capital-risque et valeur moyenne par province (2013-2017)



La figure 2.1.4 offre une ventilation du capital-risque investi dans le Canada atlantique par secteur, nous permettant d'analyser la répartition des placements totaux. En matière de capital-risque, le secteur des TIC continue d'être à la tête, avec un total de 52,22 millions de dollars en 2017. Ce chiffre représente 63,21 % du total du capital-risque investi et une hausse de 4,42 millions de dollars par rapport à 2016. L'Association canadienne du capital de risque et d'investissement (CVCA) rapporte que les TIC constituent 71 % du total du capital-risque investi au Canada en 2017.

Figure 2.1.4 Total des investissements au Canada atlantique par secteur d'activité, par année (2013-2017)



C'est surtout en Nouvelle-Écosse que des placements ont été faits dans d'autres secteurs d'activité au Canada atlantique, par exemple ceux des sciences de la vie (18,07 %) et de l'industrie et de l'énergie (16,87 %).

Pour obtenir des détails sur la répartition des investissements par secteur, par province et par année, veuillez utiliser [l'outil interactif en ligne](#).

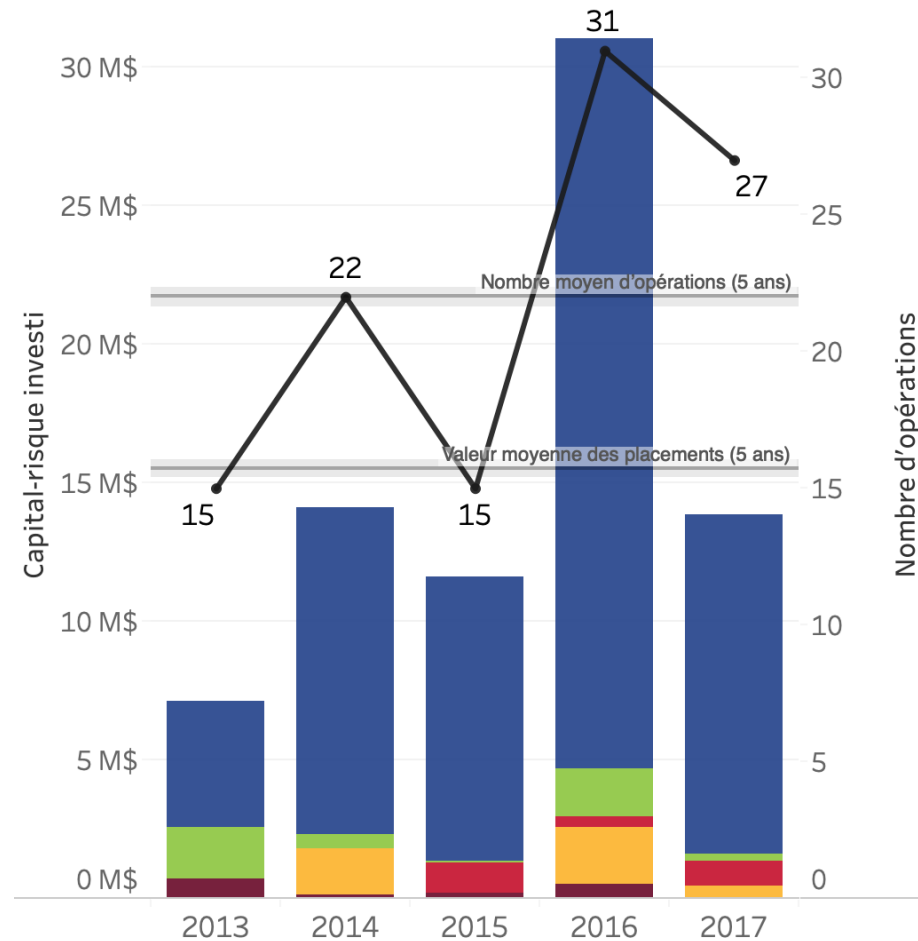


2

NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Nouveau-Brunswick est demeuré actif en 2017, avec un total de 27 opérations en capital-risque. En dépit du fait qu'il s'agit d'une légère baisse par rapport à 2016, soit de 4 opérations, ce nombre constitue un rendement solide par rapport à la moyenne quinquennale de 22 opérations. Cette activité a été soulignée à l'échelle nationale. La CVCA a inclus deux villes néo-brunswickoises (Fredericton et Moncton) dans les 10 villes les plus dynamiques au Canada en 2017 quant au nombre d'opérations en capital-risque. Par ailleurs, la FINB figurait sixième pour le nombre d'activités de capital-risque au Canada et deuxième parmi les sociétés recevant le plus grand nombre de fonds gouvernementaux de capital-risque.

Le montant total du capital-risque investi en 2017 s'élevait à 13,84 millions de dollars, une grande baisse par rapport aux 31,04 millions de dollars enregistrés en 2016. Il s'agit pour le Nouveau-Brunswick d'un retour au niveau de 2014 et de 2 millions de dollars de plus que le total des placements relevés en 2015. Cela indique que 2016 a été une année exceptionnelle, laquelle a compris quatre opérations substantielles qui ont donné lieu à des valeurs bien supérieures à la moyenne quinquennale.



Placements par secteur d'activité

- TIC
- Industriel/Énergie
- Sciences de la vie
- Manufacturier
- Autres

Figure 2.1.5 Total du capital-risque investi et nombre d'opérations par année - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



SECTEURS D'ACTIVITÉ

En 2017, le secteur des TIC demeure le plus actif, amassant 88,44 % (12,24 millions de dollars) du total du capital-risque investi au Nouveau-Brunswick. La tendance quinquennale révèle que les TIC sont en tête des secteurs, avec 65,25 millions de dollars (83,96 %) du total du capital-risque investi depuis 2013 (77,72 millions de dollars).

Le reste des secteurs d'activité demeure volatil sur 12 mois et ne constitue qu'une petite fraction du total du capital-risque investi.

Comme soulevé, la valeur du financement par capital-risque dans le secteur des TIC au Nouveau-Brunswick compte pour une proportion plus élevée que dans le reste du Canada sur le plan de la concentration des investissements. Le Nouveau-Brunswick devrait élargir sa stratégie en matière de placements s'il entend faire croître tous les secteurs de l'économie.

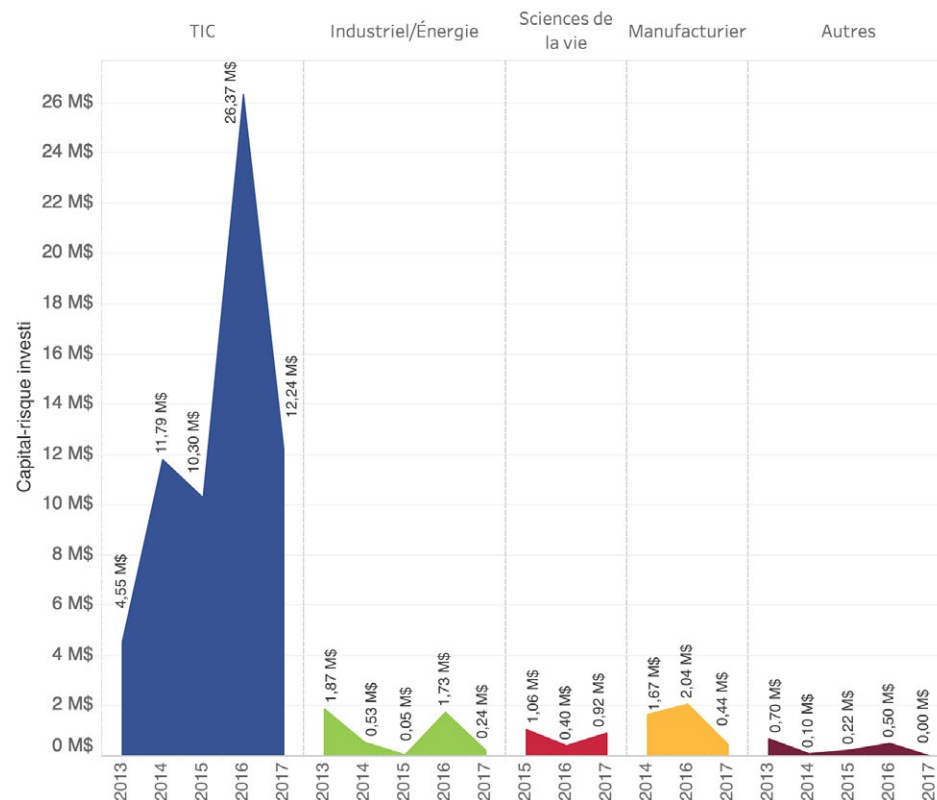


Figure 2.1.6 Capital-risque investi par secteur d'activité - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



2

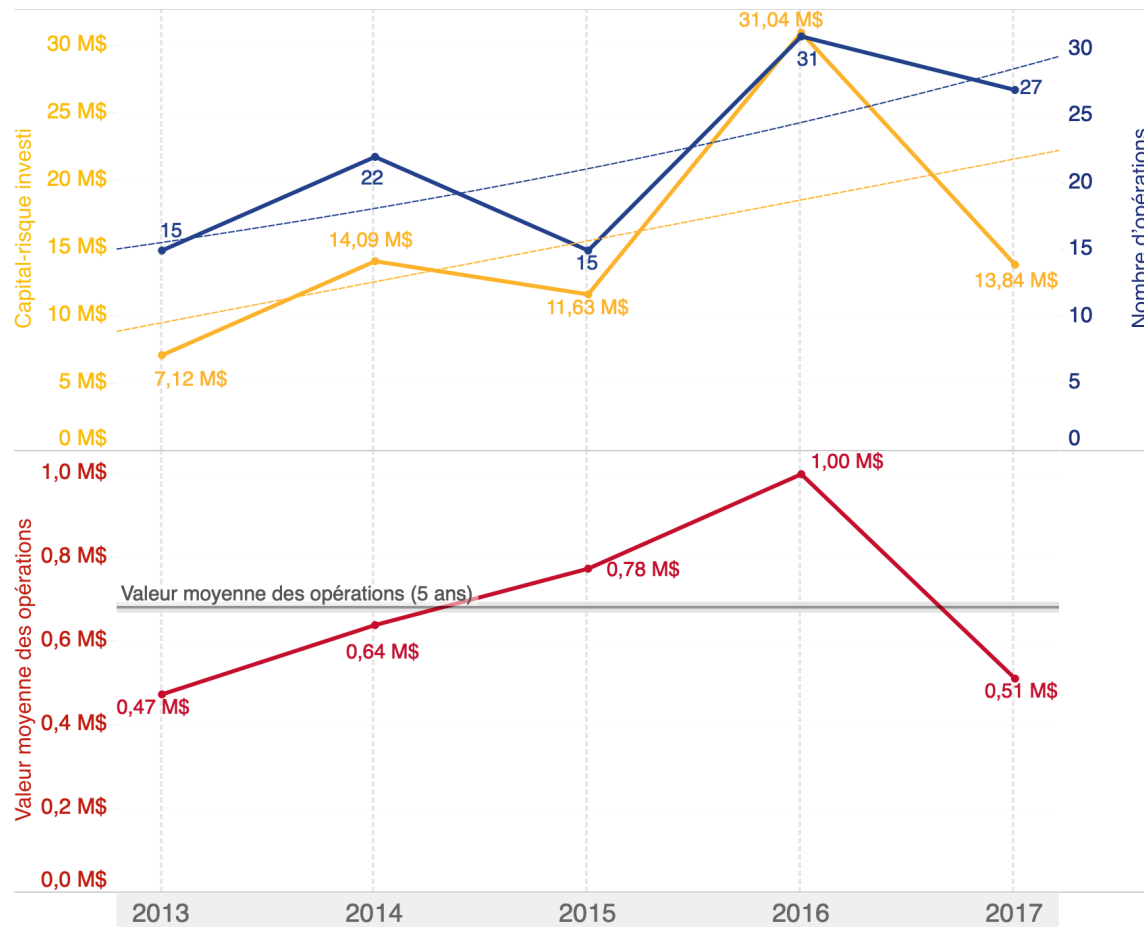


Figure 2.1.7 Capital-risque investi, nombre d'opérations et valeur moyenne des opérations – Nouveau-Brunswick (2013-2017)

Les résultats de 2017 du Nouveau-Brunswick ont révélé que la valeur moyenne des opérations a atteint 0,51 million de dollars, une baisse par rapport à 1 million de dollars en 2016. Il s'agit d'une interruption de la tendance que nous avons observée depuis 2013, laquelle dénotait une valeur moyenne d'opération continuellement à la hausse. La valeur moyenne au cours des cinq dernières années est de 0,68 million de dollars.

Dans l'ensemble, la tendance relative au nombre et à la valeur des opérations continue de croître, ce qui indique un environnement favorable au capital-risque dans la province.

Le secteur des TIC a affiché la valeur moyenne des opérations la plus élevée en 2017, avec des placements par opération de 0,55 million de dollars par rapport à 0,32 million de dollars pour tous les autres secteurs d'activité.

Pour avoir des détails sur la valeur moyenne des opérations par secteur d'activité, utilisez [l'outil interactif du site Web](#).



RÉPARTITION PAR STADE DE DÉVELOPPEMENT

Un examen de la répartition du capital-risque par stade de développement permet d'évaluer à quel point les entreprises du Nouveau-Brunswick réussissent à recueillir du capital-risque le long de leur cycle de vie.

Au stade de prédémarrage et de démarrage, le nombre d'opérations a chuté. En effet, il y en avait 13 en 2017 et 19 en 2016. Par ailleurs, le montant investi a également diminué de plus de la moitié pour s'établir à 4,56 \$ millions par rapport à 9,80 millions de dollars en 2016. Il s'agit du plus petit montant investi au cours des cinq dernières années. Même si la tendance de la valeur est à la baisse, la tendance relative au nombre d'opérations demeure constante, fournissant ainsi d'autres possibilités de futurs placements à des stades plus avancés. La valeur moyenne des opérations a également chuté de 32,69 %. Le secteur des TIC a connu une valeur moyenne des opérations de 0,34 million de dollars, un montant inférieur à celui de 0,39 million de dollars pour les autres secteurs d'activité. Cette situation est fort probablement attribuable au fait que les entreprises des TIC nécessitent souvent de plus petits montants de capitaux aux premiers stades de développement, à l'opposé des autres secteurs comme ceux de l'énergie et des sciences de la vie.

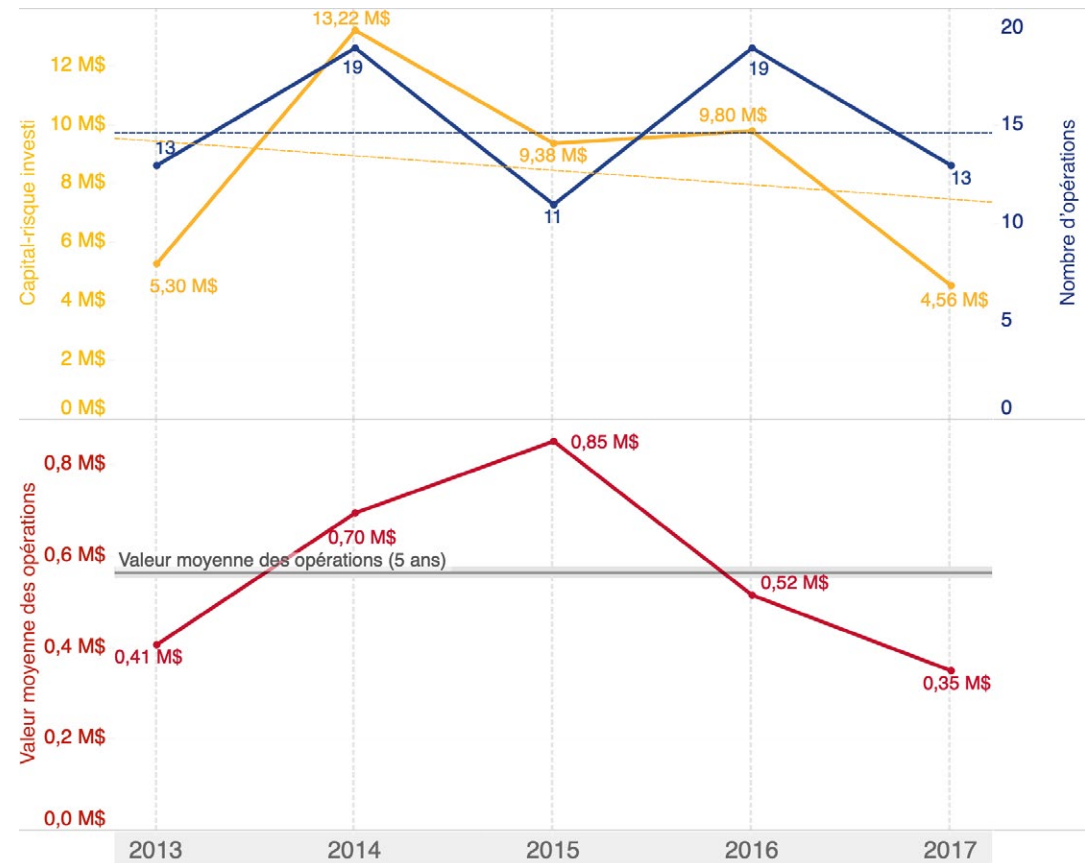


Figure 2.1.8 Capital-risque investi, nombre d'opérations et valeur moyenne des opérations - Stades de démarrage et de prédémarrage - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



2

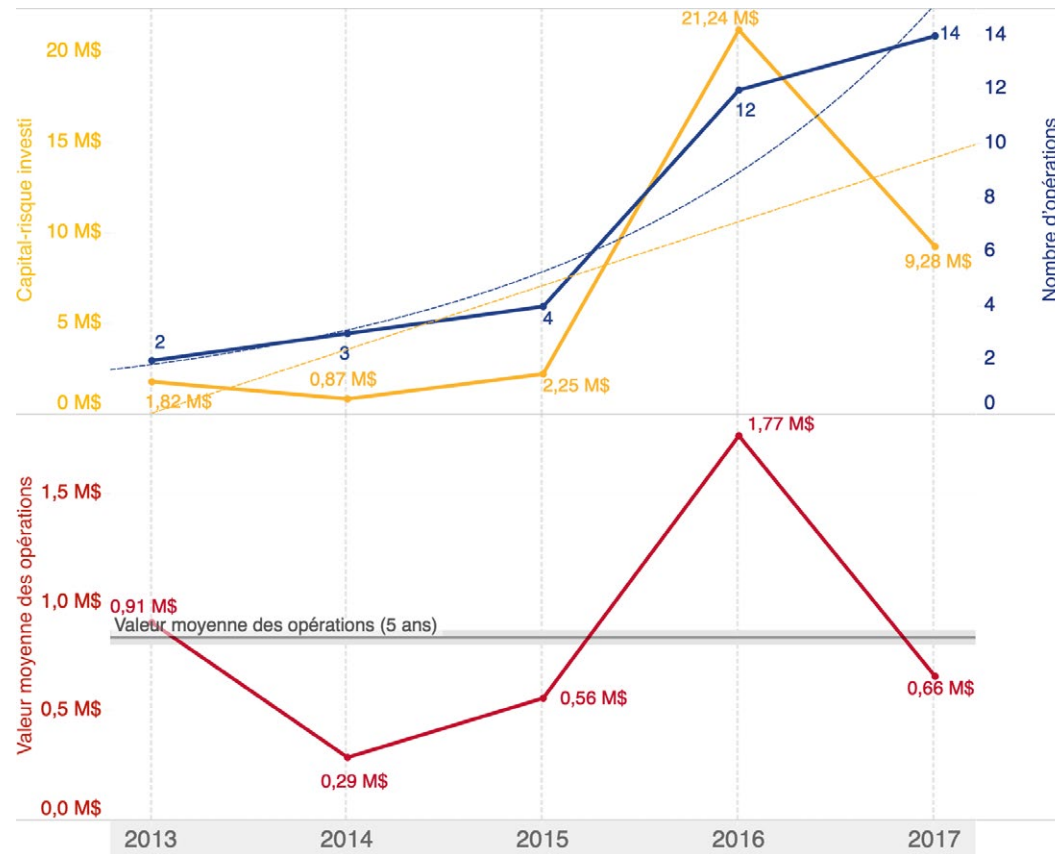


Figure 2.1.9 Capital-risque investi, nombre d'opérations et valeur moyenne des opérations – Stades d'expansion et autres stades – Nouveau-Brunswick (2013-2017)

Les entreprises qui en sont au stade d'expansion et autres stades de développement continuent d'augmenter le nombre d'opérations. Nous avons prédit dans des rapports précédents que le soutien aux entreprises en stade de prédémarrage et de démarrage par des sociétés de capital-risque produirait vraisemblablement plus tard et susciterait des placements pour l'expansion. Ce tableau semble indiquer qu'il s'agit de la tendance au Nouveau-Brunswick.

En 2017, les sociétés de capital-risque ont réalisé 14 opérations, soit deux fois le nombre moyen d'opérations selon la moyenne quinquennale (7). Même si le capital total investi en 2017 a chuté à 9,28 millions de dollars, d'un montant qui se situait auparavant à 21,24 millions de dollars, ce placement représente tout de même plus de cinq fois le placement moyen au cours des trois années précédant 2016.

À la lumière des tendances historiques, 2016 a été une année exceptionnelle, comme en témoignent plusieurs importantes opérations. Cette année, la valeur moyenne des opérations pour ces stades a diminué de 62,71 %. Ce résultat est tout de même similaire à ceux des autres années, à l'exception de 2016. Le secteur des TIC était en tête du peloton en ce qui a trait à la valeur moyenne des opérations pour les entreprises rendues à ces stades.



CYCLES DE FINANCEMENT

Cette année, nous avons également passé en revue des entreprises qui ont mobilisé des fonds pour la première fois et celles qui ont recueilli du capital plus d'une fois sur cinq ans.

Les résultats ont montré que 62 entreprises étaient associées à 110 opérations de capital-risque réalisées au cours des cinq dernières années, ce qui représente en moyenne 1,77 opération par entreprise. Au total, 33 entreprises (53,22 %) ont mobilisé des fonds pendant plus d'une période d'activité de financement. De ce nombre, 26 avaient amassé du capital sur plusieurs années, illustrant la volonté des investisseurs de continuer à appuyer les entreprises du Nouveau-Brunswick à mesure que ces dernières évoluent et prennent de l'expansion.

Ce financement continu pour les entreprises du Nouveau-Brunswick atteste du soutien apporté à ces dernières, ainsi que de la vitalité relative de nos sociétés financées par du capital-risque, qui sont en mesure d'attirer des fonds supplémentaires.

Il y a au Nouveau-Brunswick une entreprise des TIC qui fournit des solutions au secteur de la santé. Elle a mobilisé des fonds lors de six activités de financement différentes, attirant un investissement annuel depuis 2013.

Deux entreprises, qui évoluent dans le secteur des technologies logicielles et matérielles, ont amassé du capital cinq fois, et deux autres entreprises, quatre fois. Elles sont actuellement actives et continuent de croître au Nouveau-Brunswick.

Au cours des cinq dernières années...



62 entreprises ont réalisé 110 opérations de capital-risque.

Chaque entreprise a réalisé en moyenne 1,77 opération.

53,22 % des entreprises ont mobilisé des fonds en plusieurs temps.



2.2 Marchés dispensés

2

TOTAL DES PLACEMENTS DANS LES MARCHÉS DISPENSÉS

En 2017, la valeur des fonds recueillis dans les marchés dispensés au Nouveau-Brunswick a légèrement augmenté de 1,08 million de dollars pour passer à 20,56 millions de dollars. Les placements cumulés de 2013 à 2017 se chiffrent à 922,21 millions de dollars, que 83 émetteurs ont recueillis. Ces résultats continuent d'illustrer l'importance des opérations ponctuelles de grande envergure de 312,39 millions de dollars (énergie) en 2013 et de 250 millions de dollars (agriculture) en 2015.

Le nombre d'émetteurs en 2017 a chuté à 9, chiffre qui se situait auparavant à 16. Il s'agit d'un déclin pour la cinquième année consécutive depuis 2013. La **figure 2.2.1** ci-dessous illustre le total des placements et le nombre d'émetteurs par année.

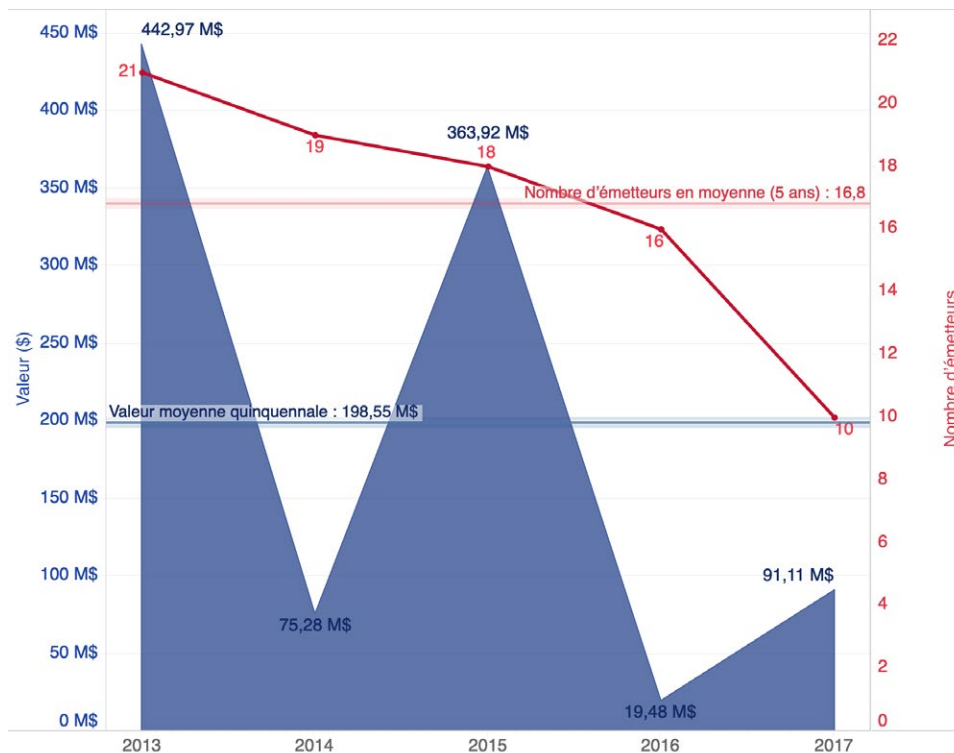


Figure 2.2.1 Total des placements dans les marchés dispensés et nombre d'émetteurs - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



2

TYPE DE PLACEMENT - TITRES D'EMPRUNT PAR RAPPORT AUX TITRES DE CAPITAUX PROPRES (2013-2017)

Au cours des cinq dernières années, les titres d'emprunt ont été le véhicule de placement privilégié et ont été grandement pondérés en 2013. Il y a eu une pondération plus équilibrée de 2014 à 2017. Les placements observés en 2017 ont révélé une légère préférence pour les titres de capitaux propres, avec 11,32 millions de dollars (55,08 %), et pour les titres d'emprunt, avec 9,23 millions de dollars (44,92 %). Il s'agit d'une deuxième d'année consécutive où les placements en titres de capitaux propres ont dépassé les placements en titres d'emprunt.

La **figure 2.2.2** illustre la répartition des marchés dispensés par type de placement au cours des cinq dernières années.

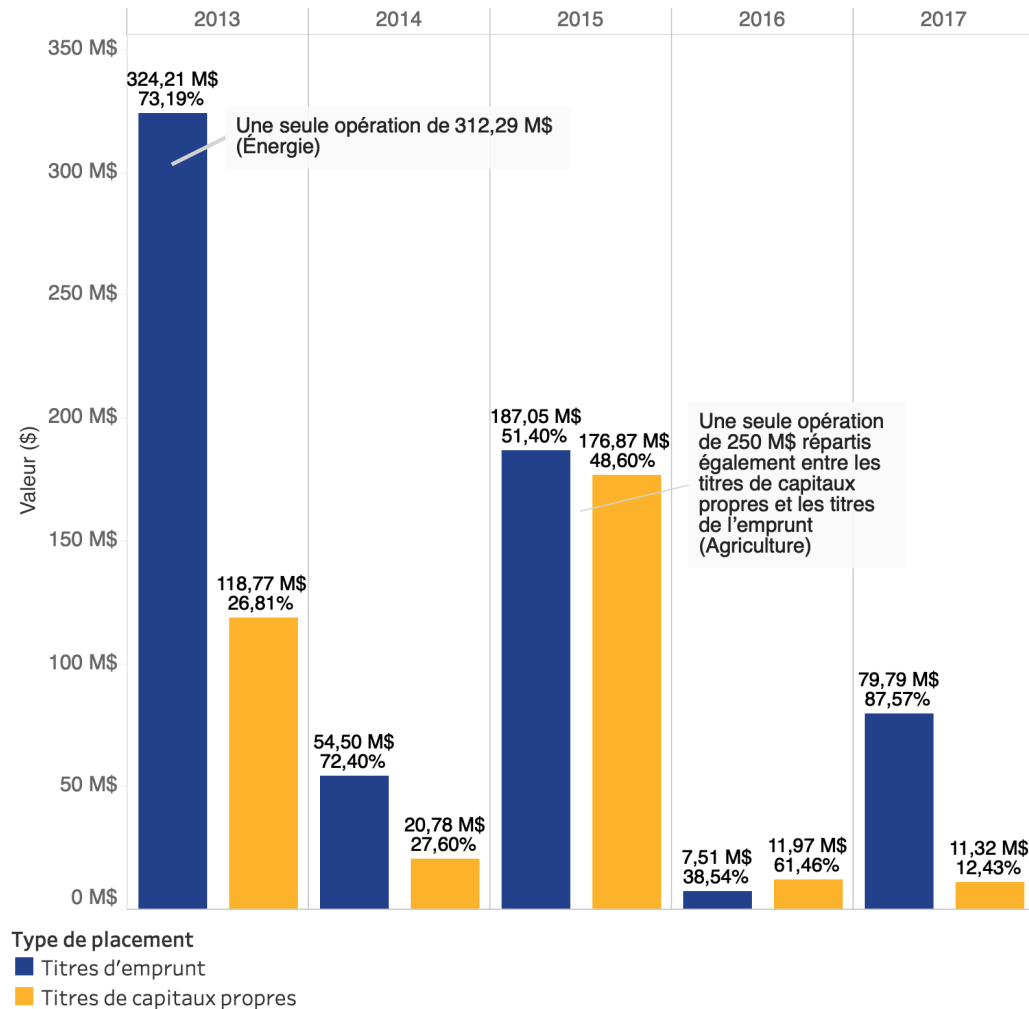


Figure 2.2.2 Marchés dispensés par type de placement - Nouveau-Brunswick (2013-2017)



2

PLACEMENTS AVEC DISPENSE PAR TYPE DE TITRE (VALEUR CUMULATIVE, DE 2013 À 2017)

Il existe deux préférences évidentes au Nouveau-Brunswick, comme en témoignent les entreprises qui ont émis des billets d'obligations d'une valeur de 539 millions de dollars et des unités de capitaux propres de 233 millions de dollars au cours des cinq dernières années. Bien que leur valeur soit nettement plus faible, les actions privilégiées, les actions ordinaires, les obligations et les débentures figuraient parmi les autres types de titres populaires pendant cette période.

La **figure 2.2.3** offre d'autres détails sur la répartition historique par type de titre.

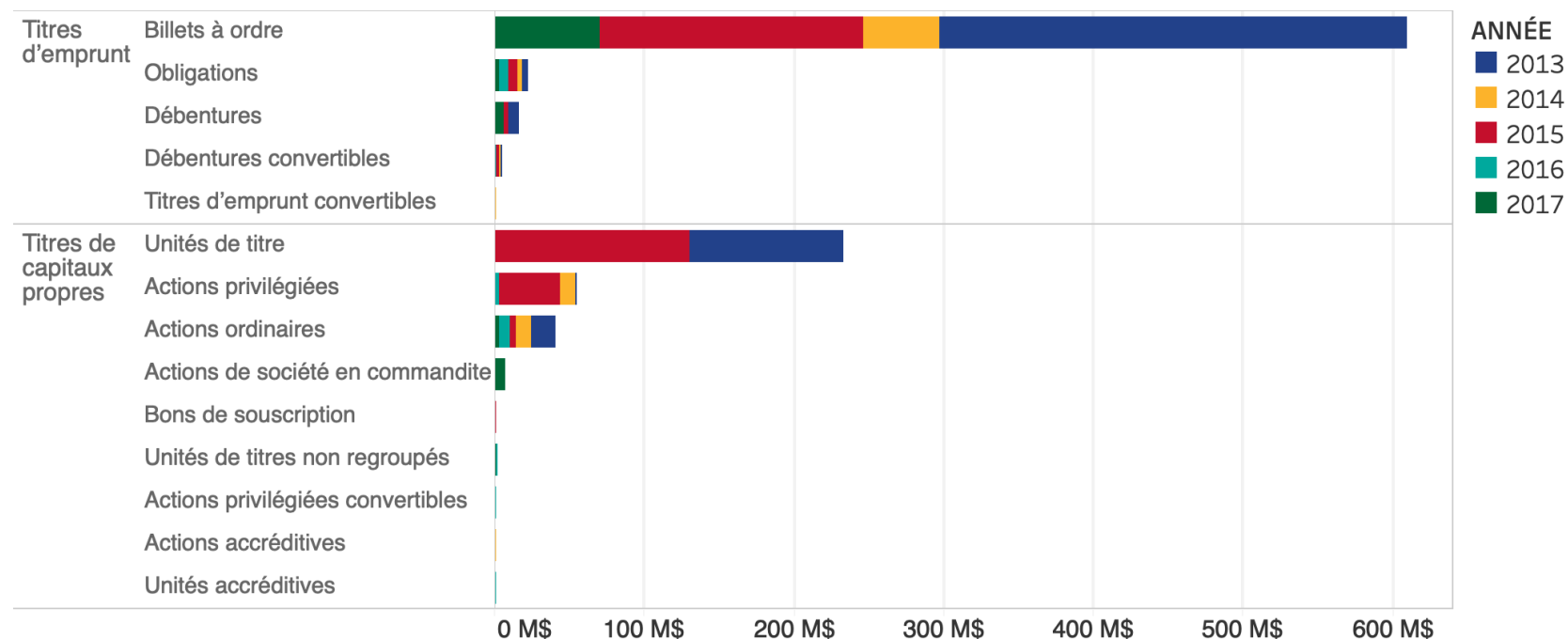


Figure 2.2.3 Valeur cumulative totale des placements avec dispense par type de titre (2013-2017)



PLACEMENTS AVEC DISPENSE PAR TYPE DE SECTEUR (2013-2017)

L'exploration des tendances historiques par secteur d'activité et type de placement permet d'avoir un aperçu des secteurs qui préfèrent les titres d'emprunt par rapport aux titres de capitaux propres et les secteurs qui sont les plus actifs dans la mobilisation de fonds.

La **figure 2.2.4** révèle que les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des TIC sont en tête pour ce qui est des investissements recueillis au cours des cinq dernières années, bien que leur préférence du type de placement varie. Le secteur de l'énergie favorise exclusivement les titres d'emprunt; le secteur de l'agriculture préfère un mélange égal de titres d'emprunt et de titres de capitaux propres tandis que le secteur des TIC a une légère préférence pour les titres de capitaux propres, mais a tout de même émis d'importants titres d'emprunt.

Les secteurs minier, de l'immobilier et des sciences de la vie sont ceux qui ont recueilli des capitaux de manière la plus constante, car ils le font chaque année depuis 2013.

Les résultats révèlent aussi que les secteurs minier, manufacturier et des sciences de la vie préfèrent les titres de capitaux propres, à l'opposé des secteurs de l'immobilier et de l'énergie, qui privilégient surtout les titres d'emprunt.

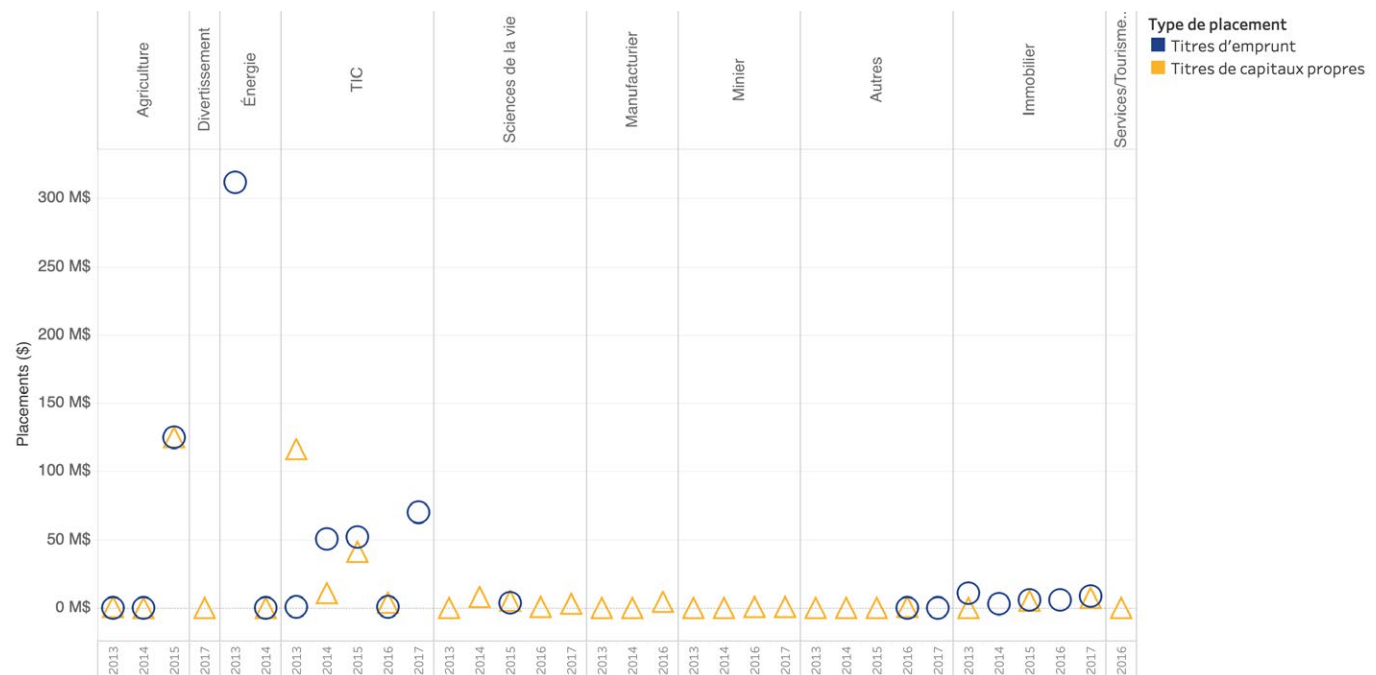


Figure 2.2.4
Placements dans les marchés dispensés par secteur et type de placement (2013-2017)



2

VALEUR DES PLACEMENTS AVEC DISPENSE PAR TERRITOIRE D'ORIGINE DE L'ACQUÉREUR (VALEUR CUMULATIVE, 2013-2017)

Au cours des cinq dernières années, l'Ontario a fourni la majorité des fonds recueillis dans les marchés dispensés du Nouveau-Brunswick, soit un placement cumulatif total de 281,69 millions de dollars. Cette province est suivie par le Québec avec des investissements de 273,47 millions de dollars et les États-Unis avec 270,54 millions de dollars.

Figure 2.2.5 Valeur cumulative des placements avec dispense par territoire d'origine de l'acquéreur (2013-2017)

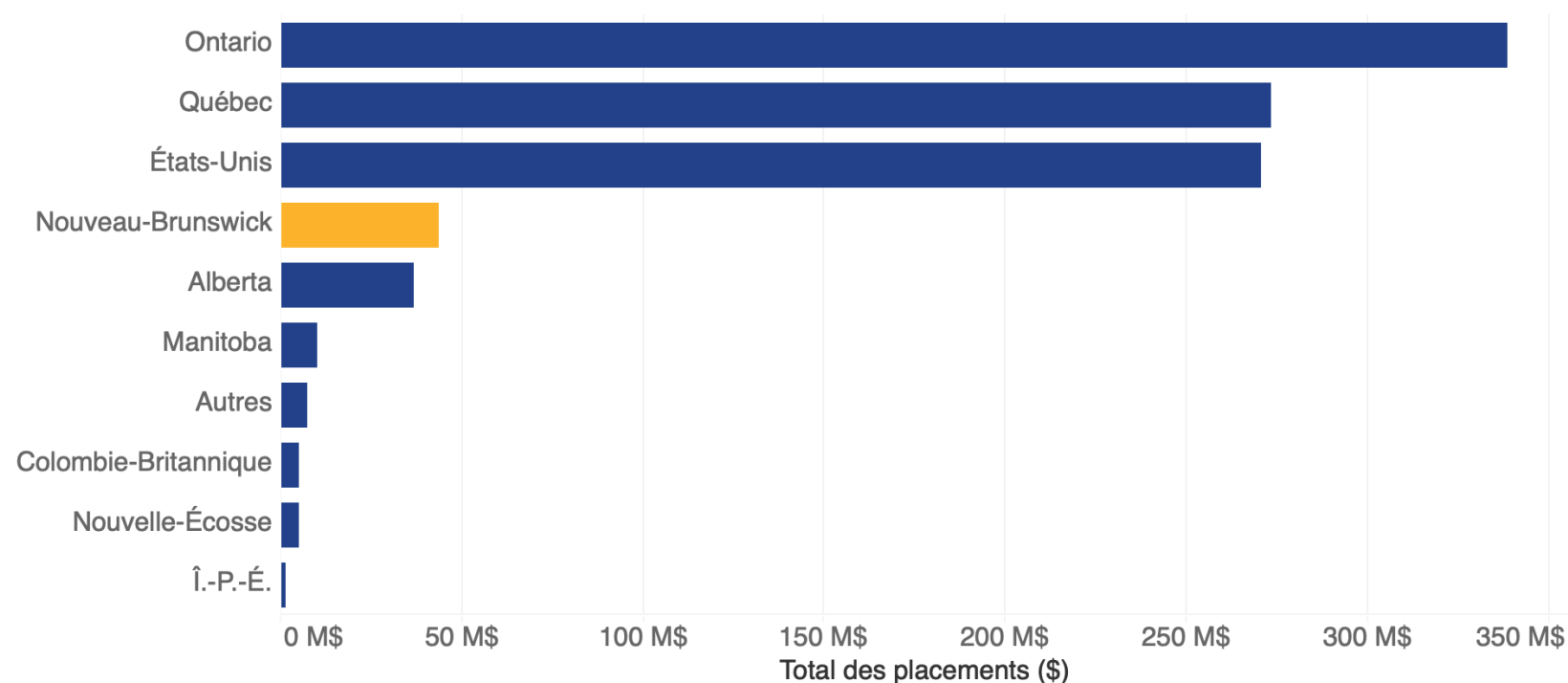
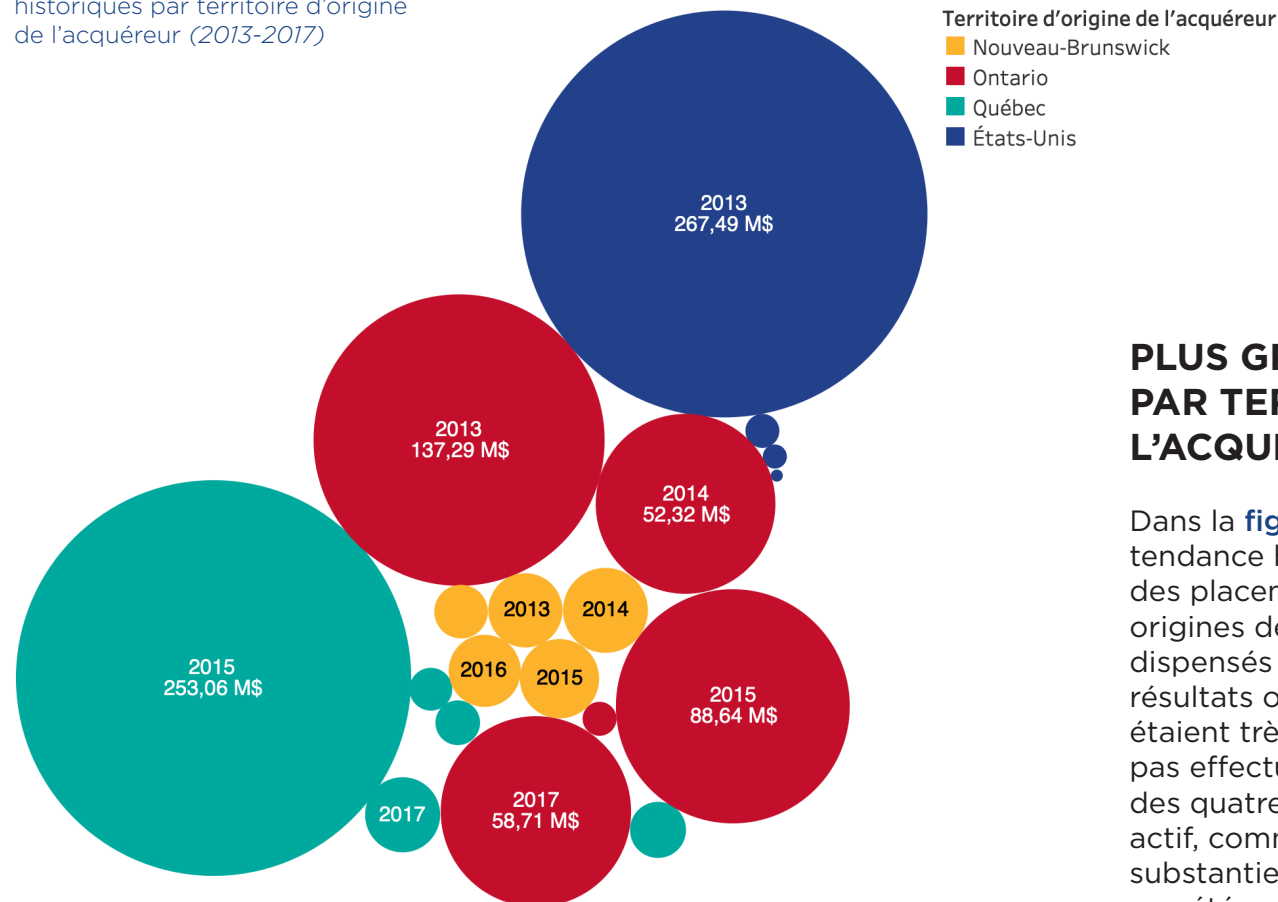




Figure 2.2.6 Total des placements historiques par territoire d'origine de l'acquéreur (2013-2017)



PLUS GRANDS PLACEMENTS PAR TERRITOIRE D'ORIGINE DE L'ACQUÉREUR ET PAR ANNÉE

Dans la **figure 2.2.6**, nous avons analysé la tendance historique de la valeur cumulative des placements pour les quatre principales origines de l'investissement sur les marchés dispensés du Nouveau-Brunswick. Les résultats ont indiqué que les États-Unis étaient très actifs en 2013, mais qu'ils n'ont pas effectué de placement majeur au cours des quatre dernières années. L'Ontario a été actif, comme en témoignent des placements substantiels en 2013, 2014 et 2015, mais ne l'a pas été au cours des deux dernières années. Le Québec a fait le plus grand placement en 2015 et a continué d'effectuer des placements dans les marchés dispensés du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick lui-même a contribué au marché de façon constante sur 12 mois depuis 2013.



QUELLE EST LA RÉPARTITION DES PLACEMENTS DANS LES MARCHÉS DISPENSÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE?

2

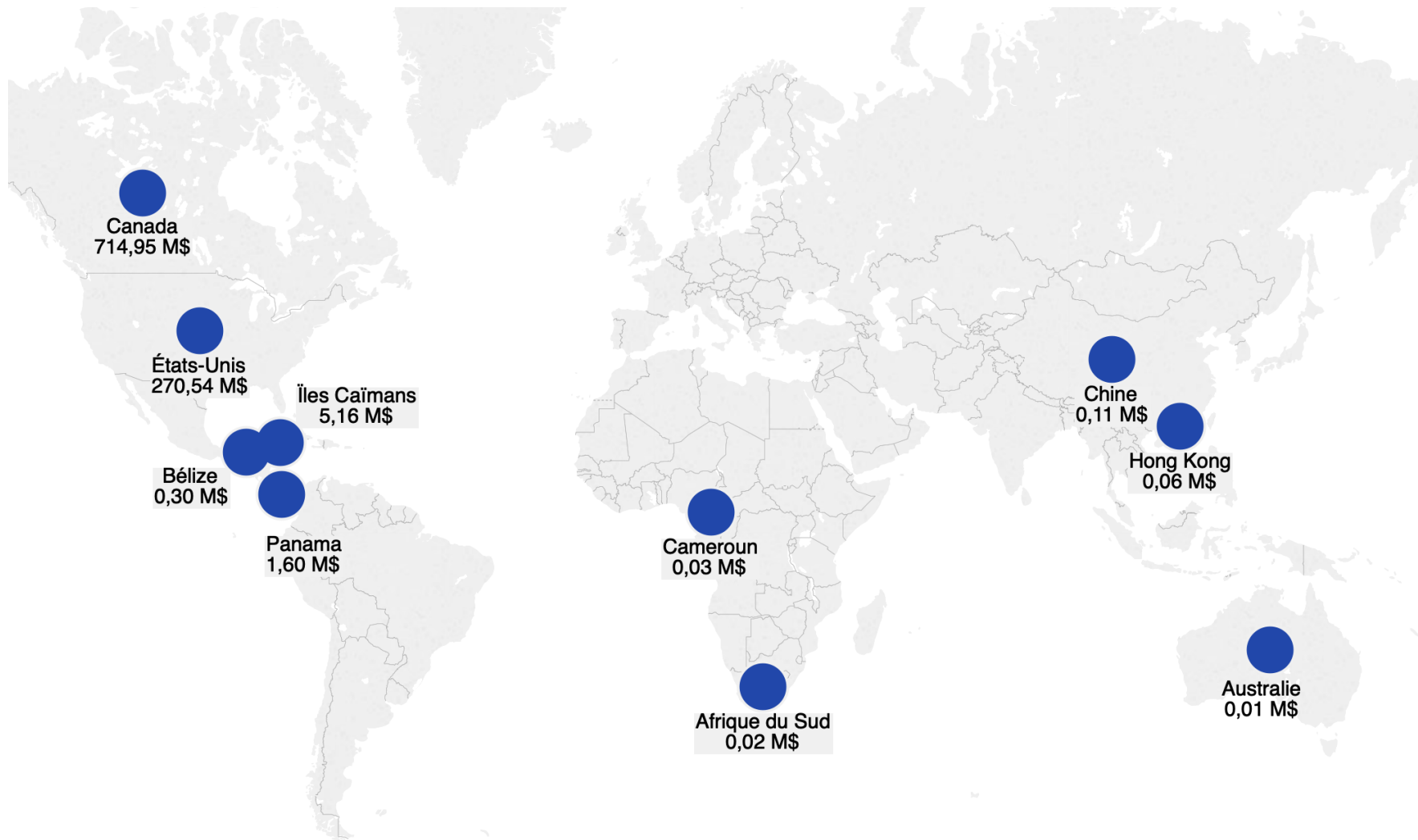


Figure 2.2.7 Valeur cumulative des placements dans les marchés dispensés selon le pays (2013-2017)



QUELLE EST LA RÉPARTITION DES PLACEMENTS DANS LES MARCHÉS DISPENSÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK À L'ÉCHELLE DU CANADA?

Le portrait historique des marchés dispensés au Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années illustre la dominance de l'Ontario et du Québec en matière de montant investi par province. Le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et le Manitoba complètent les cinq principales provinces. Sur le plan des placements par secteur, le Québec a beaucoup investi dans l'agriculture (250 millions de dollars), tandis que l'Ontario a surtout investi dans les TIC (235,69 \$ millions de dollars) et l'énergie (35,15 millions de dollars). Le Nouveau-Brunswick a surtout fait des placements dans le secteur des TIC, lesquels ont atteint 20,37 millions de dollars, suivi par le secteur de l'agriculture avec 1,58 million de dollars. Le Manitoba a été actif dans le secteur de l'énergie (9,9 millions de dollars) alors que l'Alberta et la Nouvelle-Écosse ont surtout appuyé le secteur des TIC (15 millions de dollars et 4,69 millions de dollars respectivement). Enfin, les investisseurs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Yukon ont surtout investi dans les sciences de la vie et l'immobilier.

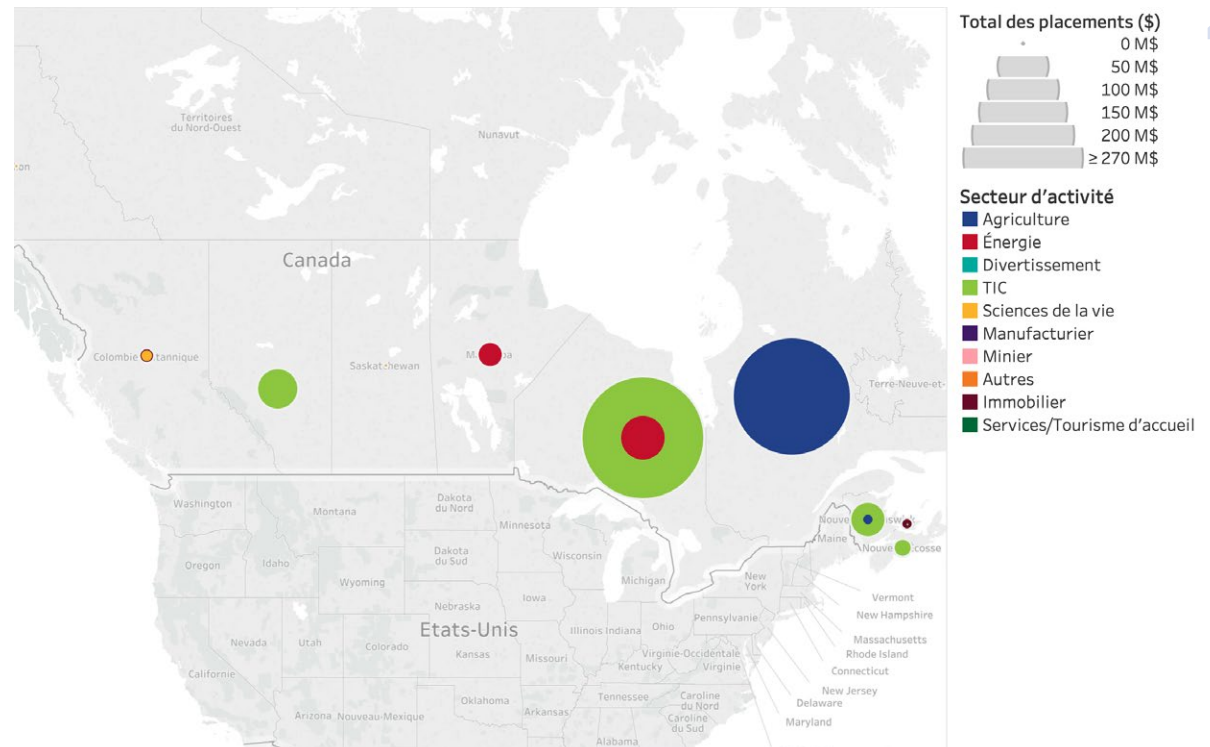


Figure 2.2.8 Valeur cumulative totale des placements par province, par secteur d'activité (2013-2017)



2

QUELS SONT LES SECTEURS DANS LESQUELS LES NÉO-BRUNSWICKOIS ONT INVESTI DEPUIS 2013 AU MOYEN DES MARCHÉS DISPENSÉS?

Cette année, nous avons poussé l'analyse plus loin en nous penchant sur la répartition historique, par secteur d'activité, des placements avec dispense en provenance du Nouveau-Brunswick. L'analyse donne un aperçu des secteurs que privilégient les émetteurs néo-brunswickois pour faire leurs placements avec dispense. Les résultats obtenus reflètent que le secteur des TIC est en tête avec 20,37 millions de dollars (46,45 %) au cours des cinq dernières années. Le secteur de l'immobilier suit, avec un total de placements de 12,89 millions de dollars (29,39 %) et le secteur des sciences de la vie s'est classé troisième, avec un total de placements de 3,92 millions de dollars (8,94 %).

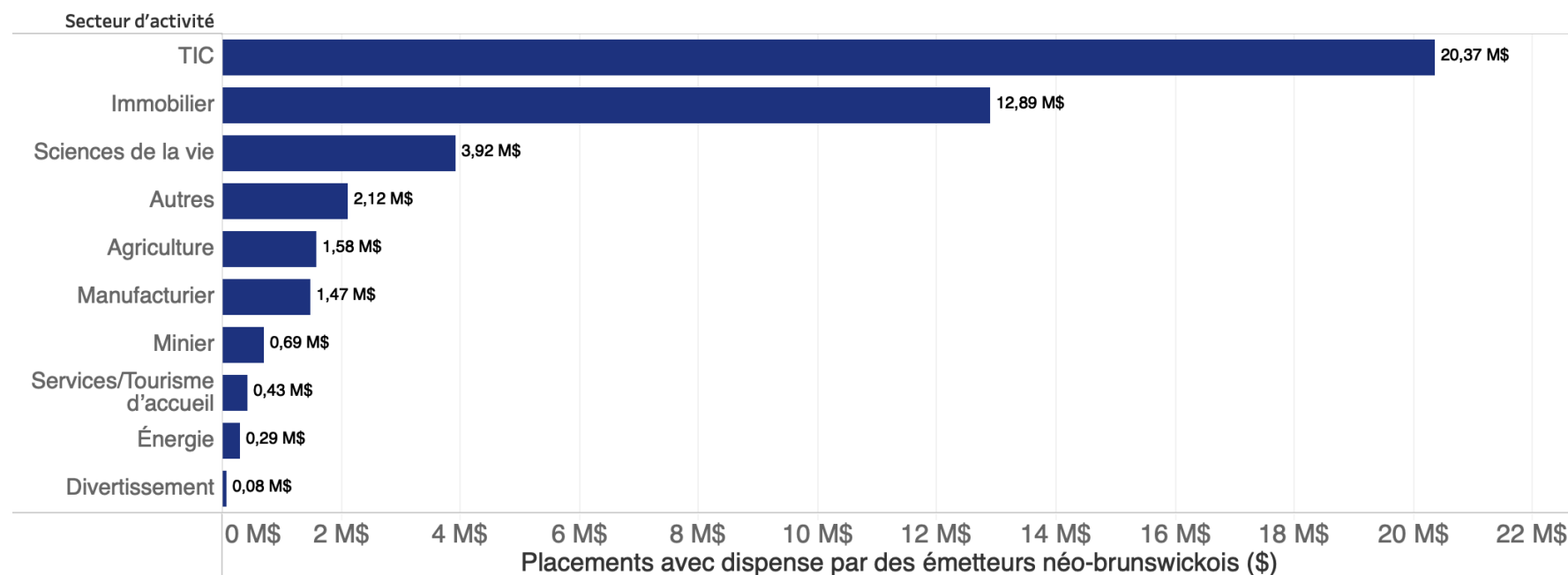


Figure 2.2.9 Valeur cumulative des placements avec dispense par des émetteurs néo-brunswickois, par secteur d'activité



2

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DANS LES MARCHÉS PAR DISPENSE ET TYPE DE TITRES

L'examen de la répartition des placements par type de placement aide à comprendre le comportement et les préférences des investisseurs, ainsi que la façon dont ces préférences ont changé au fil du temps.

La **figure 2.2.10** illustre les comportements changeants des investisseurs qualifiés. Ce type d'investisseur préférait auparavant les titres d'emprunt, plutôt que les titres de capitaux propres, comme nous l'avons constaté en 2013 et 2014. Cependant, le contexte des trois dernières années reflète un scénario plus équilibré, indiquant que les investisseurs qualifiés sont maintenant plus ouverts à un portefeuille de placements variés.

Les parents, amis et partenaires investisseurs ont habituellement été caractérisés comme étant des personnes qui investissent surtout dans des titres de capitaux propres. Cependant, il y a eu des résultats mixtes en 2017 : les titres d'emprunt représentaient un peu plus de la moitié de la totalité des placements effectués par ce type d'investisseurs.

Nous continuerons à surveiller les résultats des prochaines années pour déterminer si les chiffres en 2017 constituent le début d'un changement de la tendance.

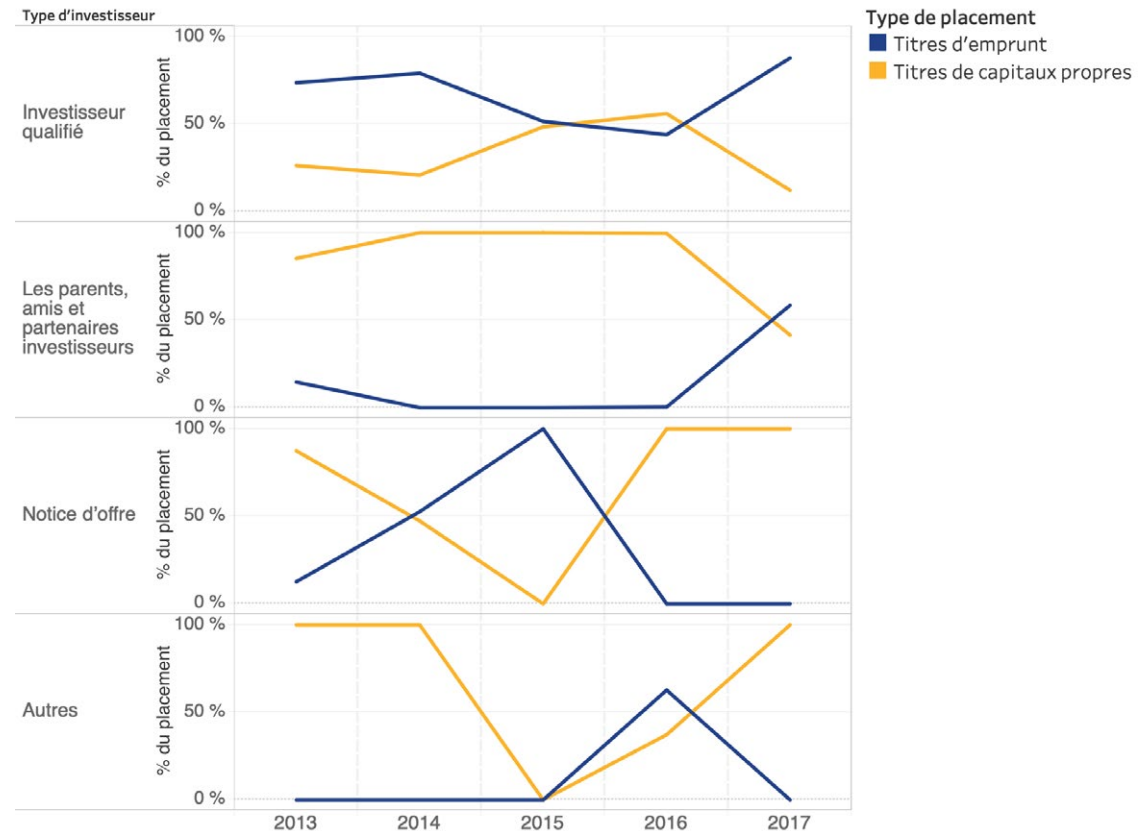


Figure 2.2.10 Comparaison par type d'investisseur - Placements avec dispense par type de placement



2.3 Sociétés ouvertes

Les sociétés cotées en bourse peuvent recueillir des capitaux sur les marchés publics, comme la Bourse de Toronto (TSX), ou les marchés dispensés. En 2017, elles ont amassé 57,50 millions de dollars sur les marchés publics et 16,26 millions de dollars sur les marchés dispensés, soit un total de 73,76 millions de dollars. Une entreprise du secteur des sciences de la vie a recueilli 57,50 millions de dollars sur les marchés publics cette année.

Les entreprises au sein du secteur des sciences de la vie ont amassé 147,28 millions de dollars depuis 2013; quant aux entreprises du secteur de l'immobilier, elles ont recueilli 139,77 millions de dollars.

La **figure 2.3.1** illustre la répartition des capitaux recueillis par les sociétés ouvertes, par année et par secteur d'activité, depuis 2013.

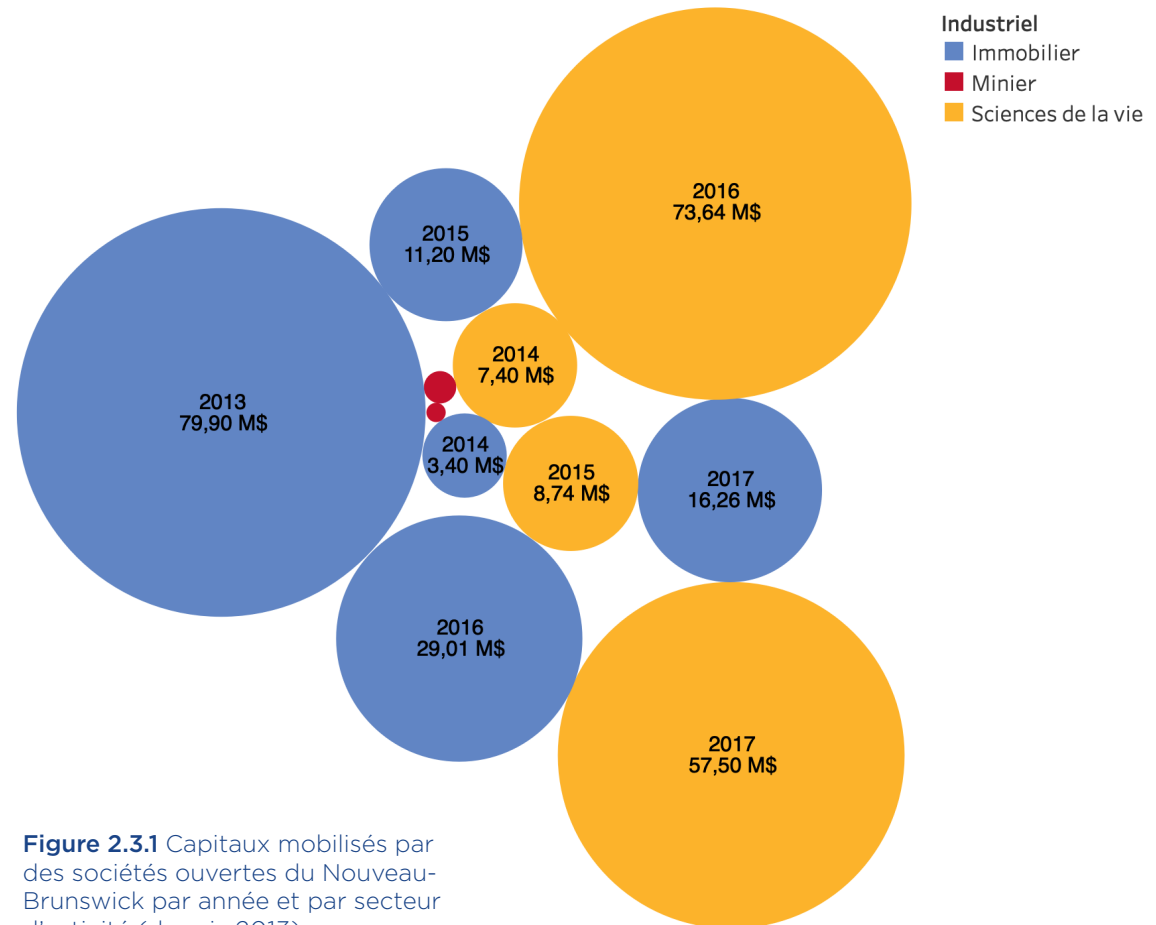


Figure 2.3.1 Capitaux mobilisés par des sociétés ouvertes du Nouveau-Brunswick par année et par secteur d'activité (depuis 2013)



2

La valeur cumulative des capitaux mobilisés depuis 2013 par des sociétés ouvertes du Nouveau-Brunswick s'élevait à 287,73 millions de dollars. Ce chiffre est constitué de 226,15 millions de dollars obtenus sur les marchés publics et de 61,58 millions de dollars sur les marchés dispensés.

La **figure 2.3.2** ci-dessous indique que les sociétés ouvertes ont recueilli plus de capitaux sur les marchés publics, mais qu'elles ont aussi été très actives dans les marchés dispensés.

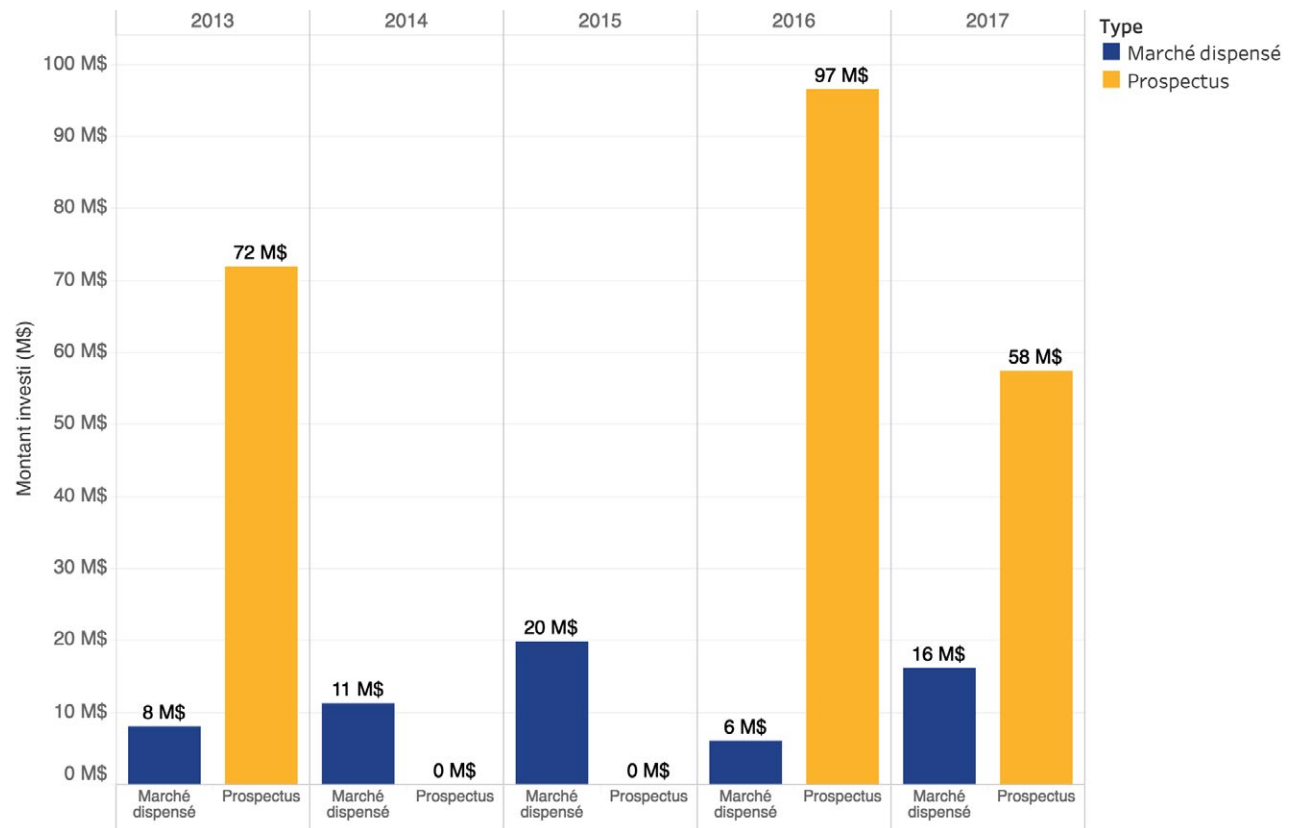


Figure 2.3.2
Ventilation des capitaux mobilisés par des sociétés ouvertes selon le type de marché.



3. FUSIONS ET ACQUISITIONS

TOTAL DES PLACEMENTS DANS LES FUSIONS ET LES ACQUISITIONS

Il y a eu de très nombreuses activités de fusion et d'acquisition en 2017. Dans les cinq dernières années, c'est en 2017 que l'on a enregistré le plus grand nombre de transactions, soit 25. La recherche dans les activités de fusion et d'acquisition a été difficile cette année, car l'information sur les valeurs de transaction a uniquement été obtenue pour 9 des 25 opérations. Le montant total investi cette année était de 1 147,46 millions de dollars, ce qui représente le montant investi le plus élevé au cours des cinq dernières années. Ce sont des opérations uniques substantielles dans le secteur de l'agriculture d'une valeur de 625 millions et de 315 millions de dollars qui étaient en tête des résultats.

Les totaux cumulatifs pour les cinq dernières années indiquent un total de 91 transactions de fusion et d'acquisition. De ce nombre, seule la valeur totale de 36 transactions a été divulguée, laquelle s'élevait à \$1,82 milliard de dollars.

Au cours des cinq dernières années, des sociétés du Nouveau-Brunswick ont été associées à 38 opérations à titre d'acheteuses. Le total divulgué des transactions se chiffrait à 1,08 milliard de dollars. Pour leur part, les sociétés du Nouveau-Brunswick ont fait l'objet de 63 opérations d'une valeur totale de 746,55 millions de dollars parmi les opérations dont le montant a été divulgué.

Cette information est fondée sur les données de Thomson Reuters et notre propre recherche.

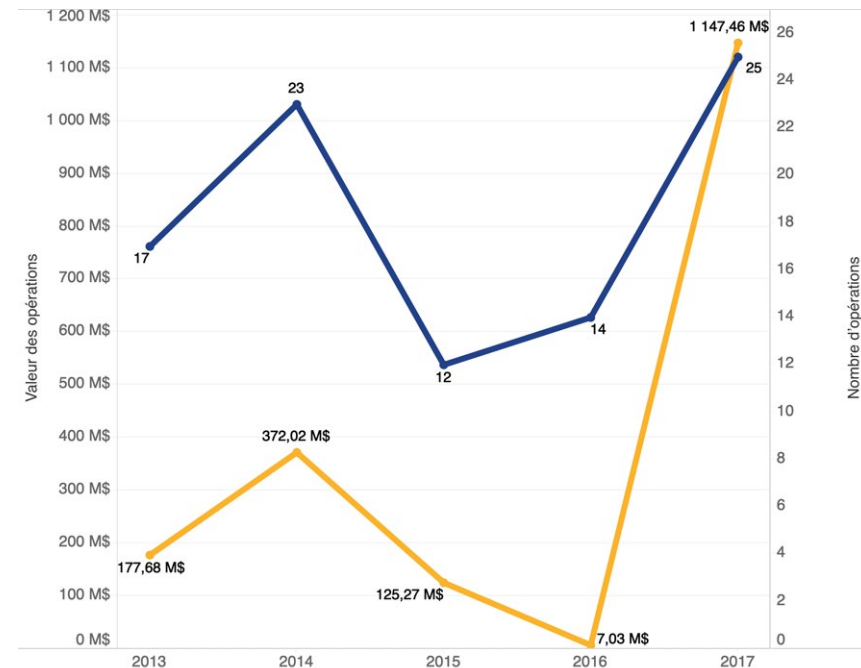


Figure 3.1 Placements historiques et nombre d'opérations de fusion et d'acquisition au Nouveau-Brunswick



3

ACTIVITÉS DE FUSION ET D'ACQUISITION PAR SECTEUR EN 2017

Il y a eu de très nombreuses activités de fusion et d'acquisition au Nouveau-Brunswick cette année. En ce qui a trait au nombre d'opérations, la plus importante activité a été enregistrée dans le secteur des services commerciaux, de gros et autres et le secteur des services et du tourisme d'accueil avec un total de six opérations chacun. Le secteur des TIC s'est classé au troisième rang avec trois opérations. Le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche, ainsi que les secteurs minier, de la santé, des assurances, des transports et de l'énergie sont les autres secteurs qui ont réalisé des opérations de fusion et d'acquisition.

Le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche est celui pour lequel il y a eu le plus important montant total divulgué, soit 940 millions de dollars, suivi par le secteur des services commerciaux, de gros et autres avec 117,43 millions de dollars et par le secteur de la santé avec 90,03 millions de dollars. La valeur des opérations des autres secteurs n'a pas été divulguée. La **figure 3.2** fournit des détails.

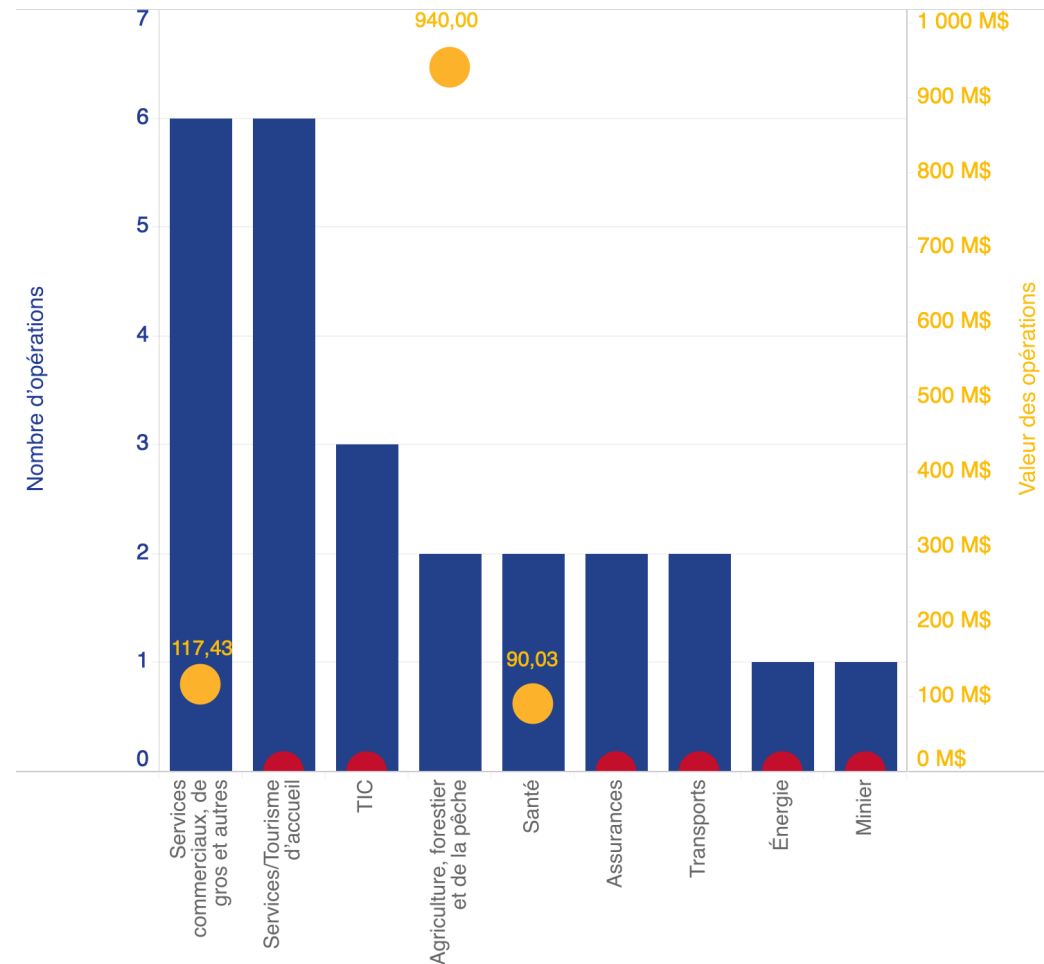
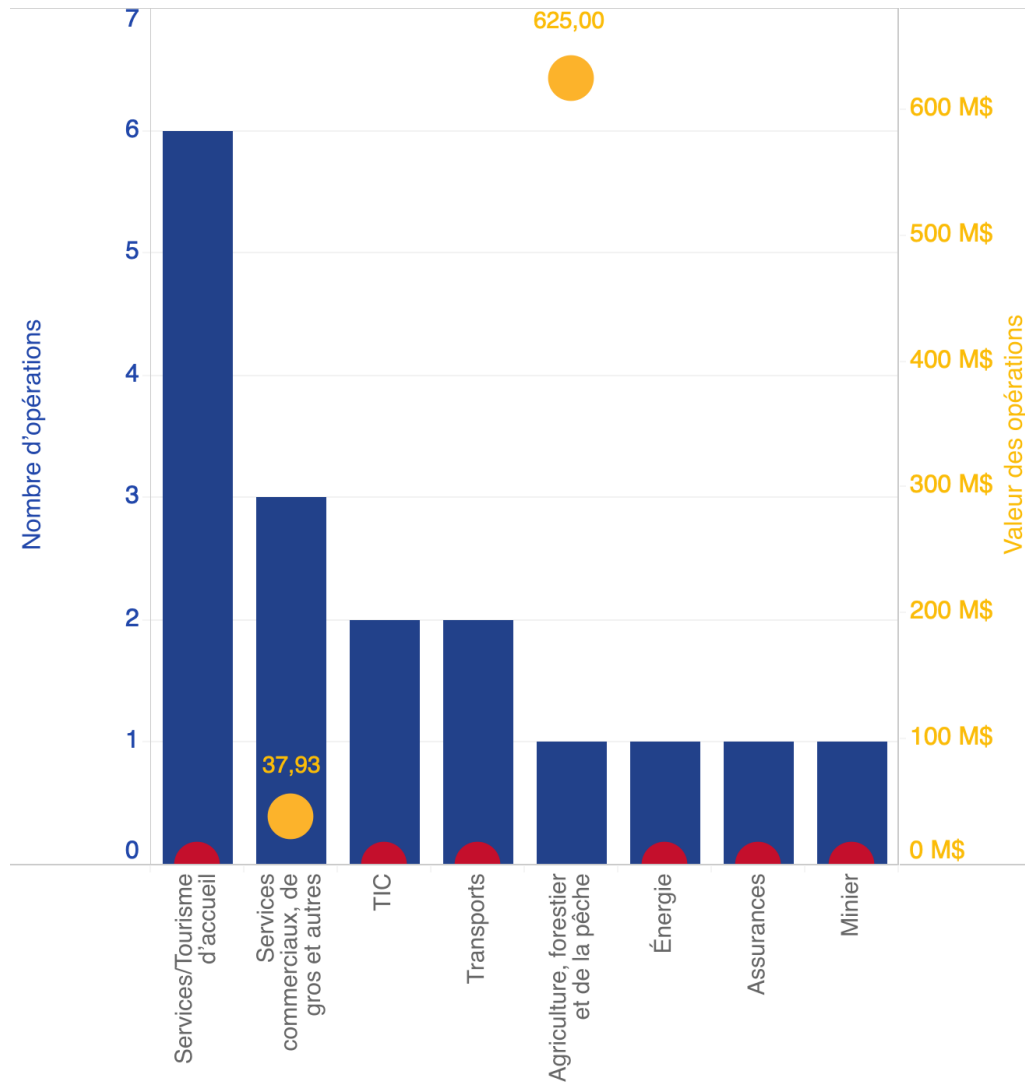


Figure 3.2 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par secteur en 2017



Figure 3.3 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par secteur – Sociétés du Nouveau-Brunswick à titre d'acheteuses



SOCIÉTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK À TITRE D'ACHETEUSES EN 2017

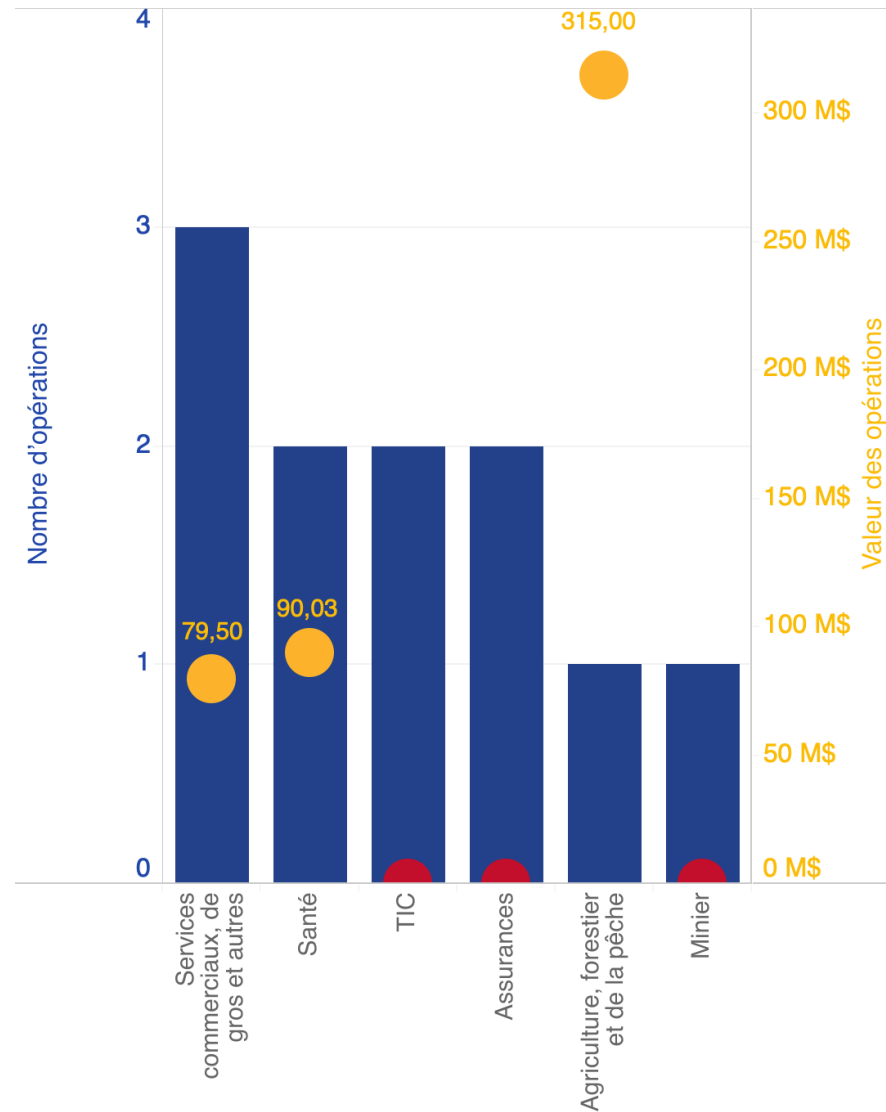
Le nombre de transactions des sociétés du Nouveau-Brunswick à titre d'acheteuses était de 17 en 2017. Le secteur des services et du tourisme d'accueil a été le plus actif avec six opérations. Le secteur des services commerciaux, de gros et autres a enregistré trois opérations, suivi par les secteurs des TIC et des transports qui ont eu deux opérations chacun. Les plus importantes transactions divulguées ont été enregistrées dans le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche, soit 625 millions de dollars, suivi par le secteur des services commerciaux, de gros et autres avec 37,93 millions de dollars.



SOCIÉTÉS CIBLÉES DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 2017

Onze opérations de fusion et d'acquisition ciblaient des sociétés du Nouveau-Brunswick en 2017. Le secteur des services commerciaux, de gros et autres était le plus actif avec trois opérations. Les secteurs de la santé, des TIC et des assurances ont enregistré deux opérations chacun. Les plus importantes transactions divulguées ont été enregistrées dans le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche avec 315 millions de dollars, suivi par le secteur de la santé avec 90,03 millions de dollars.

Figure 3.4 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par secteur – Sociétés ciblées du Nouveau-Brunswick





3

PLUS IMPORTANTES OPÉRATIONS DE FUSION ET D'ACQUISITION INDIVIDUELLES

Cette année, nous avons évalué les 10 principales opérations de fusion et d'acquisition (**figure 3.5**) associées à une société du Nouveau-Brunswick au cours des cinq dernières années. Le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche figure parmi les secteurs associés aux trois principales opérations individuelles divulguées, suivi par les secteurs de l'immobilier et de la santé. C'était en 2014 et 2017 que l'on a enregistré le plus grand nombre d'opérations figurant parmi les 10 principales opérations.

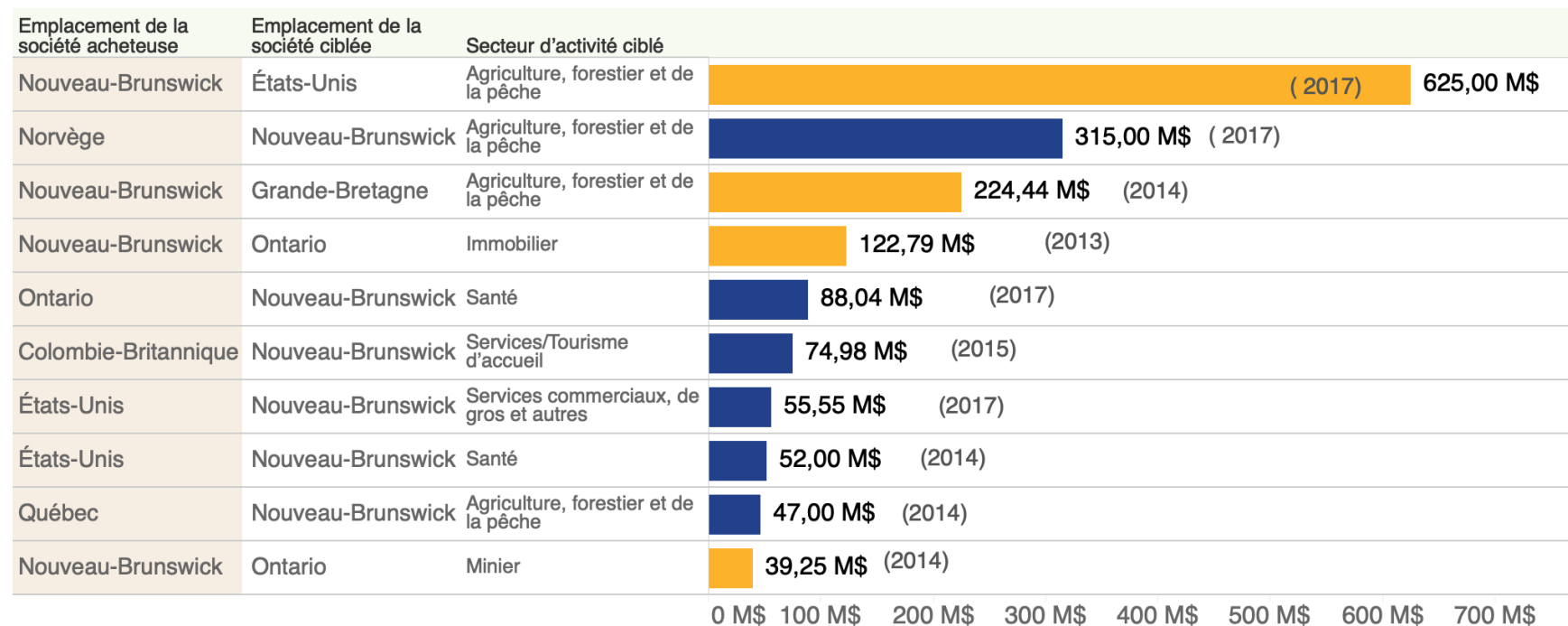


Figure 3.5 Dix principales opérations de fusion et d'acquisition associées à des sociétés du Nouveau-Brunswick depuis 2013



3

QUELS ONT ÉTÉ LES MARCHÉS CIBLÉS PAR LES SOCIÉTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK À TITRE D'ACHETEUSES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES?

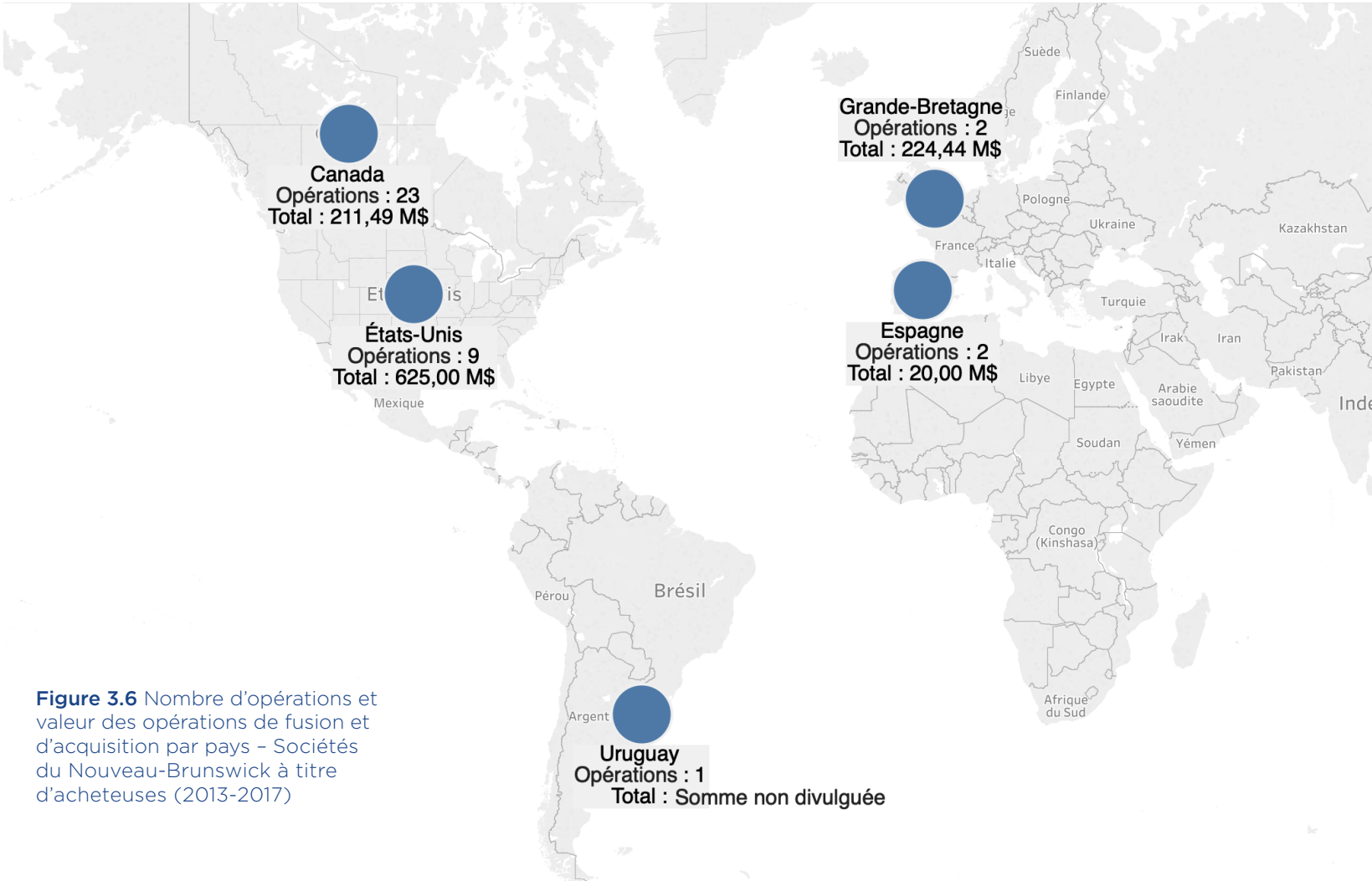


Figure 3.6 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par pays - Sociétés du Nouveau-Brunswick à titre d'acheteuses (2013-2017)

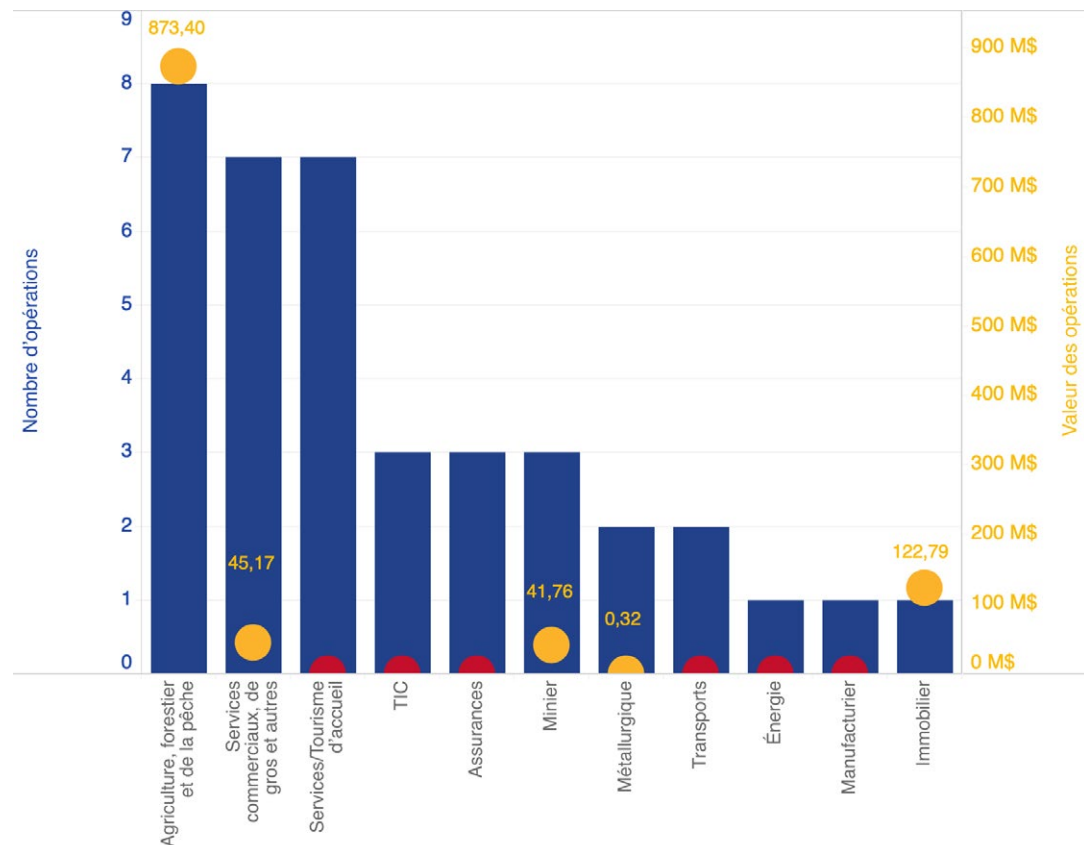


ACTIVITÉS DE FUSION ET D'ACQUISITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK À TITRE D'ACHETEUSES

Les résultats des cinq dernières années indiquent que le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche était le plus actif, avec huit opérations, suivi par le secteur des services et du tourisme d'accueil ainsi que du secteur des services commerciaux, de gros et autres, avec sept opérations chacun pendant cette période.

La perspective globale en ce qui a trait au montant total des placements est incomplète en raison du nombre substantiel d'opérations pour lesquelles le montant n'a pas été divulgué. Cependant, à la lumière des données à notre disposition, le secteur financier, de l'agriculture et de la pêche a accumulé le plus important montant, soit 873,40 millions, suivi par le secteur de l'immobilier avec un total de 122,79 millions de dollars. Le nombre total d'opérations et la totalité des montants divulgués, par secteur, sont présentés à la **figure 3.7**.

Figure 3.7 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition – Sociétés du Nouveau-Brunswick à titre d'acheteuses (2013-2017)





3

QUELLES ONT ÉTÉ LES SOURCES DU MARCHÉ POUR LES ENTREPRISES CIBLÉES DU NOUVEAU-BRUNSWICK AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES?

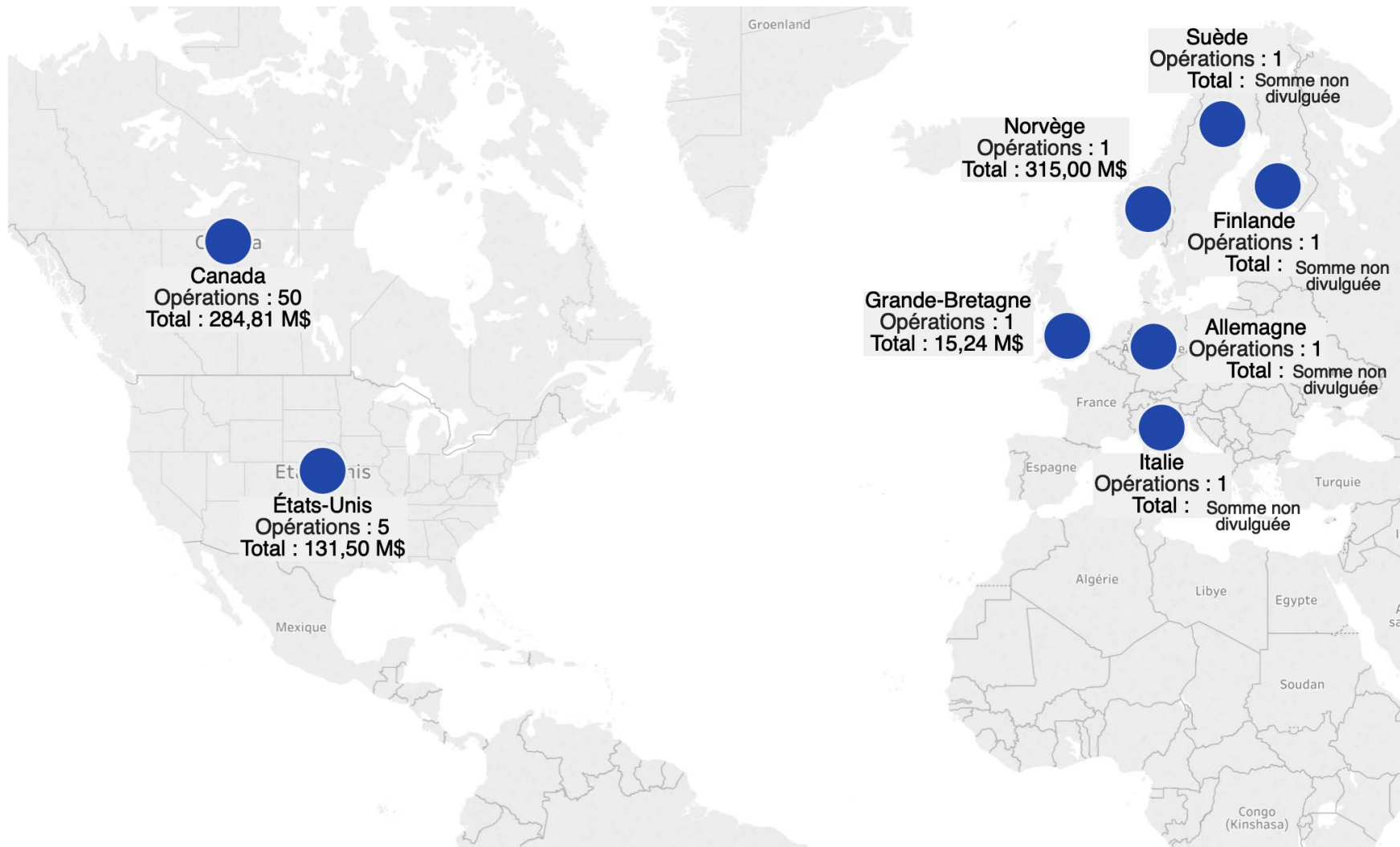


Figure 3.8 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par pays – Sociétés ciblées du Nouveau-Brunswick (2013-2017)

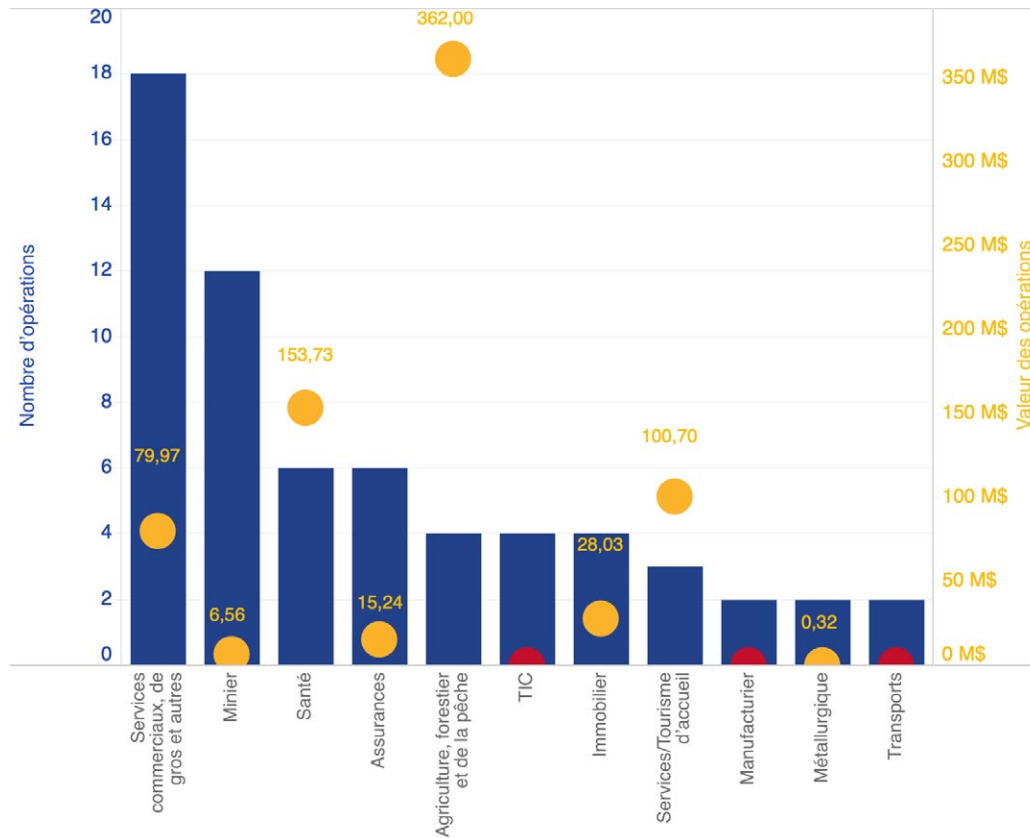


Figure 3.9 Nombre d'opérations et valeur des opérations de fusion et d'acquisition par secteur d'activité - Sociétés ciblées du Nouveau-Brunswick (2013-2017)

ACTIVITÉS DE FUSION ET D'ACQUISITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR LES SOCIÉTÉS CIBLÉES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

En ce qui a trait au nombre d'opérations avec des sociétés ciblées du Nouveau-Brunswick, le secteur des services commerciaux, de gros et autres a été le plus actif au cours des cinq dernières années, avec 19 opérations, suivi du secteur minier (12), du secteur de la santé (6) et du secteur des assurances (5).

Au cours des cinq dernières années, le secteur forestier, de l'agriculture et de la pêche est celui qui a mobilisé le plus grand placement, soit 362 millions de dollars, suivi du secteur de la santé (153,73 millions de dollars) et du secteur des services et du tourisme d'accueil (100,70 millions de dollars). Cette information n'est fondée que sur les opérations dont la valeur a été divulguée.

La **figure 3.9** fournit les détails relatifs au nombre d'opérations et à la valeur des placements pour chaque secteur où des sociétés du Nouveau-Brunswick ont été ciblées au cours des cinq dernières années.



4. SUBVENTIONS

4

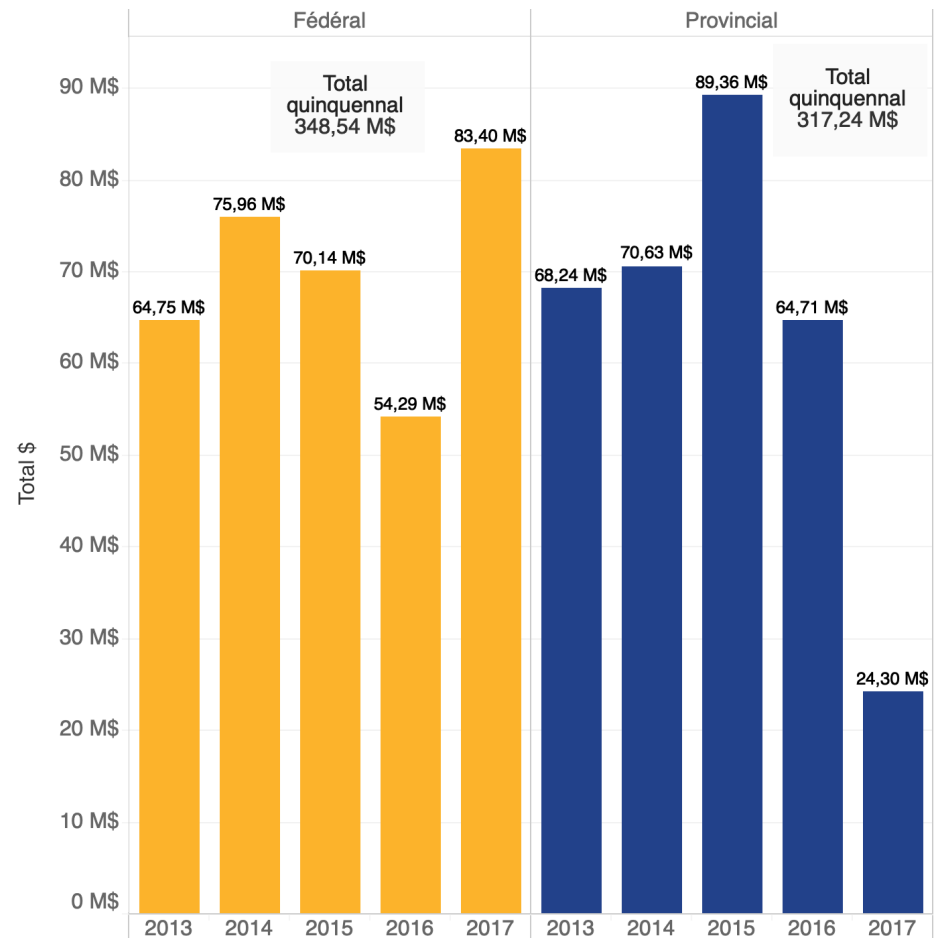
Par l'entremise des subventions fédérales et provinciales, les gouvernements jouent un rôle d'appui important auprès des sociétés du Nouveau-Brunswick. Au cours des cinq dernières années, au moins 665,78 millions de dollars ont été fournis aux sociétés.

Au total, des subventions fédérales d'une valeur de 348,54 millions de dollars ont été octroyées depuis 2013. Sur le plan provincial, la valeur des subventions se chiffrait à 317,24 millions de dollars.

En 2017, les subventions fédérales ont augmenté de 29,11 millions de dollars (53,62 %) par rapport à 2016. Ce sont les subventions de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) qui ont stimulé cette hausse, en raison d'une injection de 28,04 millions de dollars (76,38 %) cette année. La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNGC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ont également augmenté leurs subventions par rapport à l'année précédente.

Les subventions provinciales s'élevaient à 24,30 millions de dollars en 2017. Ce montant exclut toute subvention des sociétés de développement régional (SDR) puisque nous n'avons pas accès aux données de cette année au moment de la rédaction du rapport. En 2016, les SDR avaient accordé 37,99 millions de dollars.

Figure 4.1 Subventions fédérales et provinciales par année





4

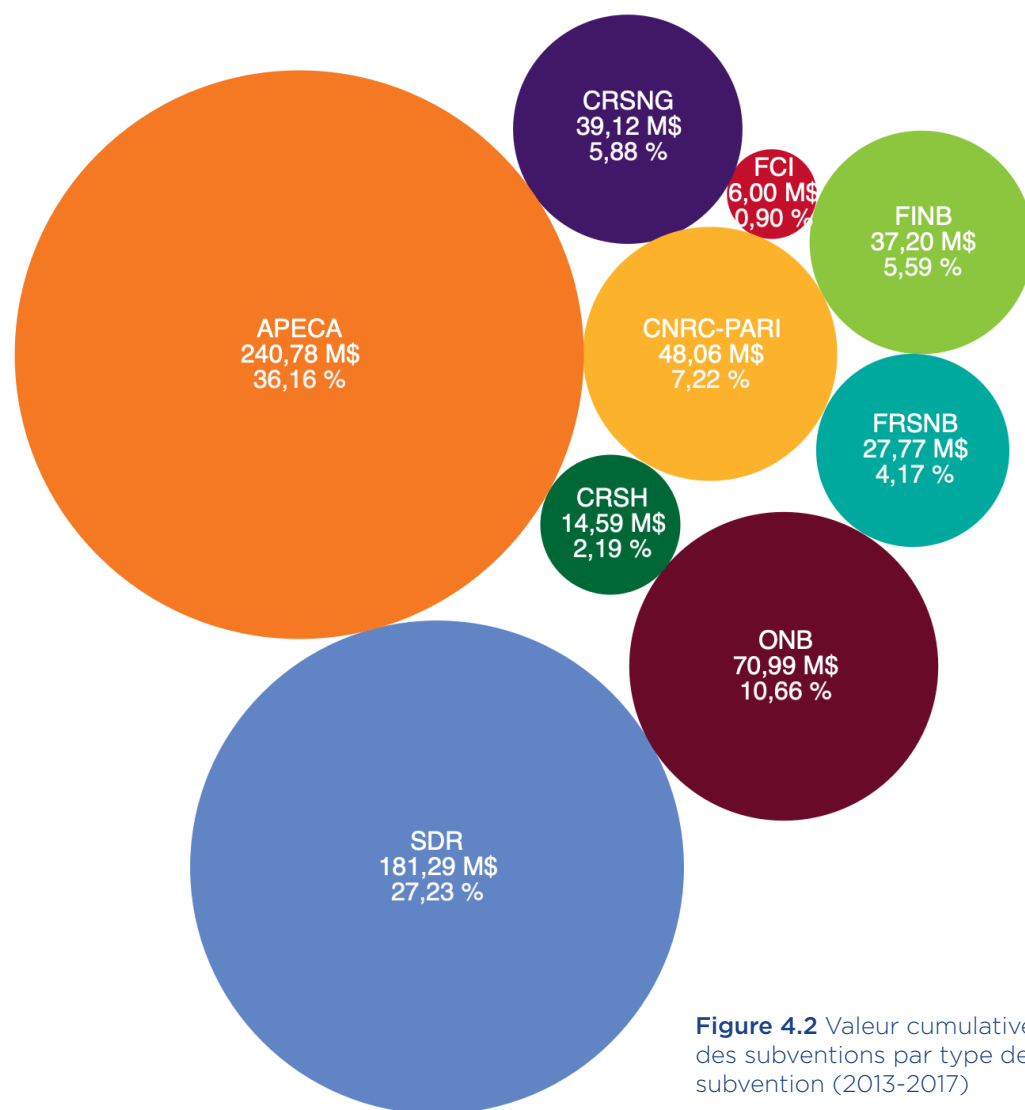


Figure 4.2 Valeur cumulative des subventions par type de subvention (2013-2017)

AIDE FINANCIÈRE PAR TYPE DE SUBVENTION

La **figure 4.2** donne les détails de l'aide financière totale par type de subvention au cours des cinq dernières années. L'APECA a fourni le plus important montant depuis 2013, soit 240,78 millions de dollars, qui représente 36,16 % du total des subventions octroyées. Les SDR occupaient le deuxième rang avec un montant total de 181,29 millions de dollars, qui représente 27,23 % (les chiffres de 2017 sont exclus de ces résultats). Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) figure également parmi les organismes qui ont fourni d'importantes sommes, soit 70,99 millions de dollars (10,66 %). Le programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (CNRC-PARI) a octroyé des subventions s'élevant à 48,06 millions (7,22 %), et le CRSNG, à 39,12 millions (5,88 %).



5. FINANCEMENT PAR EMPRUNT

À la lumière de l'information disponible à l'échelle provinciale, nous avons recueilli des données sur la totalité de l'encours des prêts aux entreprises, qui se situait à 1,09 milliard de dollars en 2017. Ces renseignements provenaient d'UNI Coopération financière (UNI) (auparavant appelée la Fédération des Caisses populaires acadiennes), de Credit Union Atlantic (Nouveau-Brunswick) et de l'APECA. L'information relative aux grandes banques à charte n'était pas disponible à l'échelle provinciale, ce qui a beaucoup restreint la portée de notre analyse. Cet encours des prêts aux entreprises constitue une hausse de 11,19 % par rapport à 2016. UNI représente 87,21 % de l'encours des prêts aux entreprises cette année, soit un total de 949,10 millions de dollars – la plus grande somme pour UNI au cours des cinq dernières années.

L'APECA a signalé des chiffres moins élevés que ceux de 2016, soit un total de 21,12 millions de dollars. Pour ce qui est de Credit Union Atlantic, la somme avait également augmenté pour atteindre 118,12 millions de dollars.

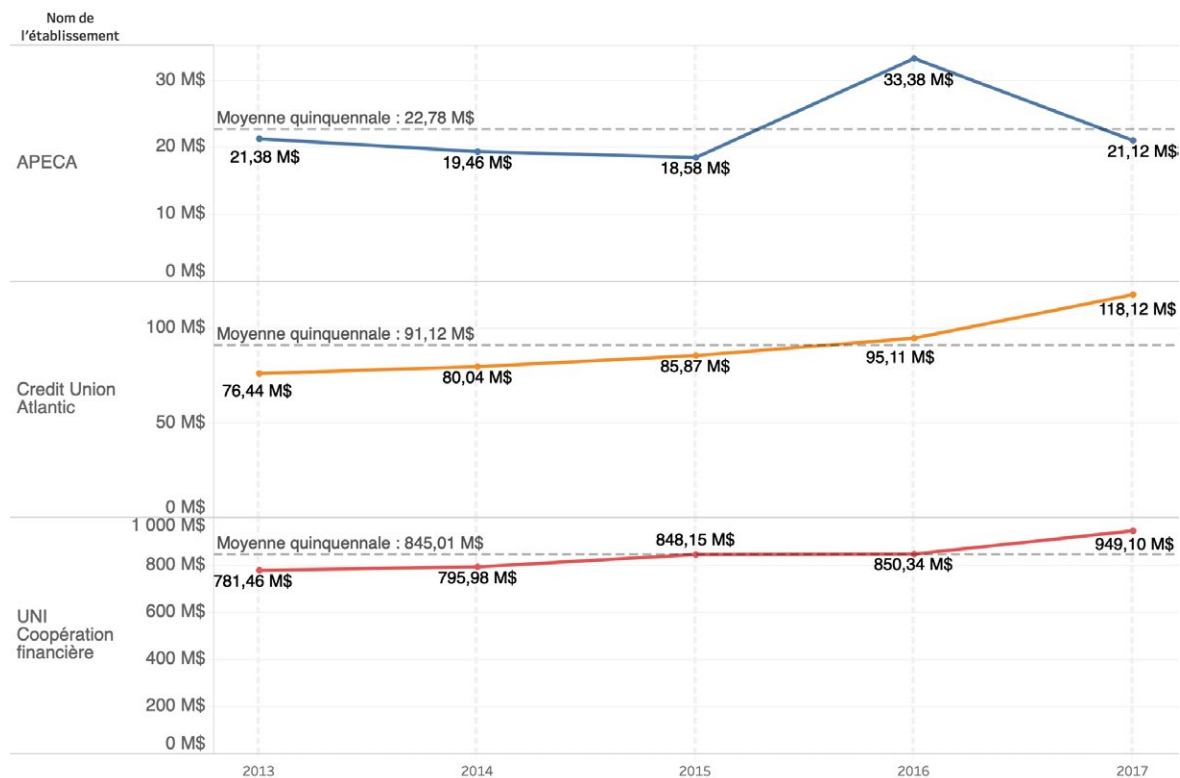


Figure 5.1 Prêts consentis par établissement



Le montant des nouveaux prêts consentis par UNI en 2017 était de 301,15 millions. Il s'agit d'une hausse de 38,5 % par rapport à 2016 et constitue la plus importante émission de nouveaux titres par emprunt au cours des cinq dernières années.

L'encours des prêts actuels est de 647,95 millions de dollars en 2017, une hausse de 2,38 % par rapport à l'année dernière. Il constitue le plus important montant de prêts consentis au cours des cinq dernières années. À la lumière des résultats obtenus pour les cinq dernières années, UNI a connu une tendance à la hausse des prêts, actuels et nouveaux, comme indiqué dans la **figure 5.2**.

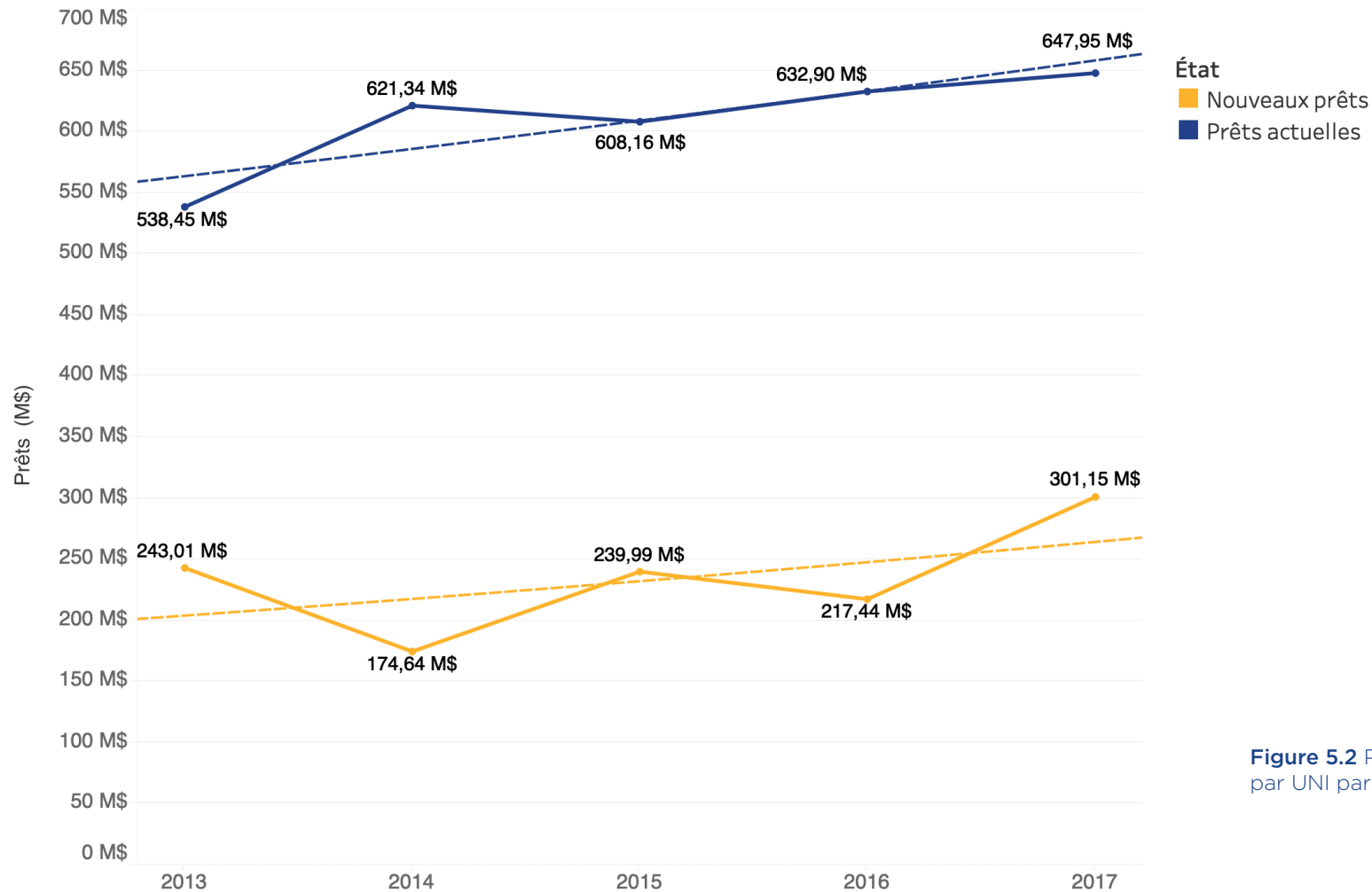


Figure 5.2 Prêts accordés par UNI par type de prêt



6

6. DERNIÈRES OBSERVATIONS

C'est en 2009 que le prédécesseur de la FCNB a commencé à faire de la recherche sur les marchés financiers. Comme les résultats annuels varient grandement, nous croyons que l'analyse des tendances sur cinq ans constitue une mesure plus exhaustive de l'activité des marchés financiers. Il s'agit de la raison pour laquelle nous avons fourni cette année une analyse détaillée de l'information consolidée pour les cinq dernières années au moyen d'un nouvel outil de gestion, d'évaluation et de présentation des données.

Les futurs rapports continueront d'insister sur les tendances à long terme ainsi que sur la surveillance de nouvelles variables et des résultats obtenus chaque année.

La FCNB est ouverte à toute discussion et à tout commentaire au sujet du présent rapport. Veuillez contacter notre spécialiste des marchés financiers, Jeff Harriman, à jeff.harriman@FCNB.ca.



ANNEXE A - GLOSSAIRE



Action ordinaire : Valeur mobilière qui représente la participation au capital-actions d'une société, qui confère des droits de vote et qui donne au porteur le droit à une part des succès de la société sous forme de dividendes ou de plus-value du capital. (*common stock*)

Actions privilégiées : Catégorie de droit de propriété dans une société qui a un rang préférentiel sur l'actif et les revenus par rapport aux actions ordinaires. Les actions privilégiées rapportent généralement un dividende qui doit être payé avant les dividendes aux porteurs d'actions ordinaires. Normalement, elles ne sont pas assorties d'un droit de vote. (*preferred shares*)

Agriculture, foresterie et services alimentaires : Secteurs d'activité qui s'occupent des cultures agricoles, de l'élevage d'animaux, de la foresterie et de l'exploitation forestière, de la pêche et d'autres activités connexes. (*agriculture, forestry and food services*)

Autres (dans la catégorie « industrie ») : Secteurs de la construction, du commerce de gros, des transports et de l'entreposage, du tourisme, des services publics, des arts, du divertissement et des loisirs. (*other - under the 'industry' category*)

Autres (dans la catégorie « Types de bailleurs de fonds ») : Investisseurs qui s'intéressent à des opérations dans des actions déterminées, mais sans présence permanente sur le marché, comme les investisseurs providentiels et les investisseurs sur le marché des souscriptions publiques. (*other under the 'type of funder' category*)

Billet à ordre : Valeur mobilière qui a généralement une durée plus longue qu'une lettre de change, mais plus courte qu'une obligation. (*notes*)

Débeture convertible : Type de prêt émis par une compagnie qui peut être converti en actions par le porteur et, dans certaines circonstances, par l'émetteur du prêt. (*convertible debenture*)

Dispense relative aux parents, amis et partenaires : Dans le cadre de cette dispense, les entreprises peuvent vendre des titres, peu importe le montant, aux fondateurs, aux parents, aux amis très proches et aux associés d'affaires proches sans avoir à produire les déclarations normalement exigées. Il n'y a aucune limite au nombre d'acquéreurs ou au montant qui peut être réuni dans le cadre de cette exemption. (*family, friends and business associates exemption*)

Dispense relative aux salariés, membres de la haute direction, administrateurs et consultants : Cette exemption autorise un émetteur à vendre des titres, peu importe le montant, à ses salariés, aux membres de sa haute direction, à ses administrateurs et à ses consultants sans avoir à produire aucune des déclarations normalement exigées, dans la mesure où l'acquéreur fait volontairement l'acquisition des titres. Cela signifie que l'acquéreur n'a pas été incité à acheter les titres en vue d'obtenir un emploi, une nomination ou un engagement ou de conserver son emploi, sa nomination ou son engagement auprès de l'émetteur. (*employee, executive officer, director and consultant exemption*)



Émetteur fermé : Lorsque des entreprises ont besoin de financement additionnel après leur constitution, elles peuvent avoir recours à l'exemption pour émetteur fermé afin d'émettre des titres pour lancer une entreprise et ainsi vendre des titres d'un montant quelconque sans obligation de divulgation, à condition que ces transactions visent uniquement des acheteurs précis et qu'au plus 50 personnes possèdent des titres de l'entreprise. L'exemption à l'intention des émetteurs fermés nécessite la mise en place de restrictions limitant la capacité de transférer la propriété de titres. (*private issuer*)

Énergie (secteur d'activité) : Les entreprises faisant partie de ce secteur sont liées à la production d'énergie ou à l'approvisionnement en énergie. Ce secteur comprend les entreprises participant à l'exploration ou à l'exploitation des réserves de pétrole et de gaz, au forage pétrolier ou gazier ou les sociétés d'électricité intégrées. (*energy - industry sector*)

Financement participatif : Pratique de financement d'un projet ou d'une entreprise par la mobilisation de petites sommes d'argent provenant d'un grand nombre de personnes, généralement par le truchement d'Internet. (*crowdfunding*)

Financement participatif par actions : Nom donné au processus par lequel des gens (les « participants ») investissent dans une société fermée (une entreprise non cotée en bourse) en échange d'actions de la société, généralement par le truchement d'Internet. (*equity crowdfunding*)

Financement par emprunt : Prêt obtenu d'une institution comme une banque, une caisse populaire, une coopérative d'épargne et de crédit, un gestionnaire de portefeuille, un fonds financier ou une compagnie d'assurance. (*debt funding*)

Financement privé indépendant : Fonds qui investit sur le marché des souscriptions privées et qui réunit la totalité ou une partie de ses capitaux auprès d'investisseurs de l'extérieur. (*private independent*)

Fonds de croissance : Fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans un portefeuille d'entreprises qui ont déjà un produit ou un service établi qui rapporte des revenus, mais qui ne dégage peut-être pas encore de bénéfices. Ces sociétés peuvent avoir besoin de capitaux pour assurer leur croissance ou prendre de l'expansion. Les investissements servent à intensifier les activités de mise en marché, de production, de mise au point de produits, etc. (*later stage*)

Fonds de démarrage : Fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans des sociétés qui ont déjà des activités de mise au point de produit, de mise en marché initiale, de fabrication et de vente à l'étape des essais ou de la production. Les investissements sont utilisés par la société pour lancer la production et les ventes. Dans certains cas, le produit commence à être offert dans le commerce et la société ne réalise pas encore de bénéfices. La société peut être en train de s'organiser ou être en activité depuis au plus trois ans. Habituellement, ces entreprises ont réalisé des études de marché, ont recruté leurs principaux dirigeants, ont dressé un plan d'affaires et sont prêtes à entrer en activité ou sont déjà en activité. (*seed stage*)



Fonds fiscalisé : Fonds établi à l'aide d'un crédit d'impôt aux particuliers offert par le gouvernement, comme les sociétés de capital de risque des travailleurs. (*retail*)

Fonds gouvernementaux de capital-risque : Fonds de capital-investissement établi par un organisme gouvernemental qui réunit des capitaux d'investisseurs de l'extérieur. (*government VC funder*)

Fonds institutionnel : Fonds géré à l'intérieur de certaines grandes organisations comme les fonds de dotation, les fondations ou les fonds de pension, les banques d'investissement et les autres institutions bancaires ou financières. (*institutional*)

Fonds polyvalent : Fonds intéressé à investir du capital de risque à plusieurs étapes du cycle de vie d'une entreprise. Ce type de fonds a des activités d'investissement aux stades de prédémarrage, de démarrage ou de la croissance ultérieure, sans se limiter à un stade en particulier. (*balance stage*)

Fusions et acquisitions : Aspect d'une stratégie d'entreprise, du financement et de la gestion des sociétés touchant l'achat, la vente, la division et la combinaison de différentes sociétés et entités similaires qui peuvent aider une entreprise à avoir une croissance rapide dans son secteur ou son emplacement d'origine, ou dans un nouveau secteur ou un nouvel emplacement, sans créer de filiale, ou d'autre entité secondaire, et sans avoir recours à la constitution d'une coentreprise. (*mergers and acquisitions*)

Investissement de capital-risque : Forme spéciale d'investissement en actions dans des sociétés fermées qui se distingue par des placements dans des entreprises nouvelles qui ont un fort potentiel de croissance. (*venture capital investment*)

Investissement providentiel : Investissement en argent ou en mentorat d'un particulier dans une petite entreprise ou une entreprise en démarrage. (*angel investment*)

Investisseur qualifié : Personne ou organisation, généralement bien nantie et chevronnée, qui satisfait aux critères établis. Les critères en question se trouvent dans la [Norme canadienne 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription](#). (*accredited investor*)

Marchés dispensés : Les marchés dispensés concernent les titres placés sans prospectus. Toute entreprise qui place de nouveaux titres doit habituellement communiquer sous forme de prospectus certains renseignements aux éventuels investisseurs. Ces renseignements sont communiqués pour faire en sorte que les investisseurs reçoivent assez de renseignements afin d'être en mesure de prendre une décision de placement éclairée. Parfois, l'exigence de prospectus peut être prorogée. Cette exemption s'applique généralement aux titres non liquides, qui ne comptent pas de marchés secondaires établis. Les entreprises peuvent utiliser plusieurs dispenses pour amasser des fonds. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le glossaire de l'[annexe A](#) ou la [Norme canadienne 45-102](#) sur le site : fr.fcnb.ca. (*exempt markets*)



Marchés financiers : Marchés qui réunissent les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux et de produits financiers comme les actions (financement par actions) et les obligations (financement par emprunts) et qui rendent possible le transfert de capitaux; personnes et organismes qui soutiennent ce processus. (*capital markets*)

Notice d'offre : Document juridique qui énonce les objectifs, les risques et les conditions d'investissement dans un placement privé. Comprend des éléments comme les états financiers, les notes biographiques des dirigeants, une description détaillée de l'entreprise, etc. (*offering memorandum*)

Notice d'offre (dispense) : Cette dispense autorise un émetteur à émettre des titres à quiconque, peu importe sa relation avec l'acquéreur, les moyens financiers de celui-ci et la valeur des titres acquis. Les exigences varient en fonction du montant que l'entreprise va amasser. (*offering memorandum - exemption*)

Obligation : Une obligation est un titre de créance. L'investisseur prête de l'argent à un emprunteur (comme une société par actions ou un gouvernement) pendant une certaine période. En contrepartie, l'emprunteur s'engage à payer à l'investisseur de l'intérêt à taux fixe à certaines dates et de rembourser la valeur de l'argent emprunté (la valeur nominale) à l'échéance. (*bond*)

Origine de l'investissement : Lieu géographique d'où provient le capital-risque investi au Nouveau-Brunswick. (*funding location*)

Placement avec dispense : Fait, pour un émetteur, de vendre des valeurs mobilières en se servant de l'une des dispenses de prospectus prévues par le droit des valeurs mobilières. (*exempt markets distributions*)

Placement en actions : Terme qui renvoie à l'acquisition de titres ou à une prise de participation dans une société fermée (non cotée en bourse) ou l'achat et la détention d'actions sur un marché boursier par un particulier ou une société. (*equity investment*)

Prêt actif : Capital emprunté, mais non encore remboursé. (*outstanding debt*)

Sciences de la vie : Secteur de la biotechnologie, de la médecine et des soins de santé. (*life sciences*)

Secteur manufacturier : Fabrication, transformation ou préparation de produits du secteur des matières premières. (*manufacturing*)

Services : Secteur d'activité qui regroupe les services suivants :

- ▶ services professionnels;
- ▶ services scientifiques et techniques;
- ▶ services administratifs et de soutien;
- ▶ gestion des déchets et restauration;
- ▶ autres services, à l'exception des services d'éducation et d'administration publique. (*services*)

Stade d'expansion : Dans le cycle de vie d'une entreprise, moment où l'entreprise est établie et offre déjà ses produits et services, mais requiert des capitaux additionnels afin d'accroître sa production et ses recettes. (*expansion stage*)



Stade du prédémarrage : Fonds qui réalise la majorité de ses placements dans des entreprises récemment établies afin d'aider le fondateur à faire de la recherche en vue de mettre au point et de concevoir un produit ou un service. Ce stade nécessite relativement peu de capitaux et précède normalement les activités de commercialisation. (*early stage*)

Subvention : Type d'aide financière généralement accordée par un organisme fédéral ou provincial pour un objet déterminé. (*grant*)

► *Subventions fédérales*

- **CNRC-PARI :** versées par le Conseil national de recherche
- **CRSNGC :** Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- **FCI :** Fondation canadienne pour l'innovation
- **TDDC :** Technologies du développement durable du Canada
- **IRSC :** Instituts de recherche en santé du Canada
- **CRSH :** Conseil de recherche en sciences humaines
- **APECA :** Agence de promotion économique du Canada atlantique

► *Subventions provinciales*

- **SDR :** Société de développement régional
- **ONB :** Opportunités Nouveau-Brunswick
L'aide fournie dans le cadre du Programme d'aide financière à l'industrie comprend des

subventions pour les dépenses salariales, des prêts à remboursement conditionnel et une aide financière non remboursable pour les dépenses d'immobilisation. L'aide fournie par le groupe des petites entreprises comprend un apport financier non remboursable pour les dépenses d'immobilisation et pour les frais de développement des affaires ainsi qu'un programme de subvention salariale.

- **FINB :** Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick
- **FRSNB :** Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick

Territoire d'origine de l'investisseur : Lieu géographique de l'investisseur qui réalise un investissement. (*investor location*)

TIC : Secteur des technologies de l'information et des communications. (*ICT*)

Type de bailleur de fonds : Structure du fonds. (*funder type*)

Type de fonds de capital-risque : Domaine dans lequel le fonds paraît ou déclare investir. (*type of venture capital fund*)

Unités : Combinaison de valeurs mobilières ou de types de valeurs mobilières achetées ou vendues en bloc. (*units*)

Unités de titres groupés (UBS) : Une unité composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. (*units of bundled securities*)



ANNEXE B – SOURCES DOCUMENTAIRES



Capital-risque

Source : Thomson Reuters

Marchés dispensés

Source : Déclarations et rapports réglementaires déposés auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick.

Notre analyse des marchés dispensés du Nouveau-Brunswick en 2017 est fondée sur les informations tirées des déclarations réglementaires des investisseurs et des informations qu'ils nous ont fournies volontairement.

De nombreuses entreprises néo-brunswickoises à la recherche de capitaux se prévalent de la dispense pour les émetteurs fermés en vertu de laquelle ils ne sont pas tenus de déposer une déclaration auprès de la FCNB.

Fusions et acquisitions

Source : Thomson Reuters

Sources d'informations publiques

Subventions

Informations fournies par les organismes provinciaux suivants :

1. Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)
2. Communications directes d'Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB)
3. Fondation de la recherche en santé du Nouveau-Brunswick (FRSNB)
4. Société de développement régional (SDR)

Informations fournies par les organismes fédéraux suivants :

5. Conseil national de recherches Canada (CNRC-PARI)
6. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
7. Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)
8. Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
9. Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Financement par emprunt

Sources :

1. Communications directes d'UNI
Coopération financière
2. Site Web de l'Agence de développement économique du Canada atlantique (APECA)
3. Communications directes de Credit
Union Atlantic

